

AMÉNAGEMENT URBAIN

Vers le profilage du quartier Jacques-Opangault

Les experts du ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat ainsi que les partenaires au développement se sont réunis, hier à Brazzaville, pour analyser et valider le rapport sur l'étude de profilage urbain du quartier Jacques-Opangault, situé dans le neuvième arrondissement, Djiri.

Ce projet vise également à limiter les conséquences d'un urbanisme incontrôlé et la prolifération de l'habitat spontané dont les conséquences les plus dramatiques sont des inondations, des érosions et l'ensablement.

Page 3



Les participants à l'ouverture des travaux Adiac

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le plan d'actions en cours de validation



L'atelier de validation du document de stratégie et plan d'actions de la recherche scientifique en cours à Brazzaville

Le document de stratégie et plan d'actions de la recherche scientifique et de l'innovation 2022-2026 sera validé à l'issue d'un atelier qui s'achève aujourd'hui à Brazzaville. L'approbation de ce document qui constitue la politique nationale en la matière devrait permettre d'accroître les connaissances scientifiques, l'exploitation des technologies innovantes, la valorisation des résultats de la recherche et la promotion de la culture scientifique.

Page 3

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'Arpce se veut plus active dans la Sangha



Louis-Marc Sakala et Gilbert Mouanda-Mouanda

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) va accroître sa présence dans le département de la Sangha au travers d'une régulation plus agissante.

Pour conforter la place de l'Etat dans ce département, elle va ériger, dès l'année prochaine, une nouvelle agence aux normes requises à son chef-lieu, Ouesso.

Page 16

JUDO

Le Congo remporte 27 médailles devant la RDC et l'Angola

Au terme de la deuxième édition de la coupe de la République de judo, le 28 novembre, le Congo a remporté vingt-sept médailles dont douze en or, sept en argent et huit en bronze devant la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola.

Page 16



Le directeur des activités sportives posant avec l'équipe du Congo

LE CIEHC/TERRE D'ÉCOLE

L'éducation au cœur de toutes les transitions

Page 7

ÉDITORIAL

Projection

Page 2

ÉDITORIAL

Projection

Les partis et associations politiques affûtent leurs armes dans la perspective des élections sénatoriales de l'année prochaine après les législatives et les locales qui venaient de se dérouler. D'ores et déjà, les responsables de ces structures orientent leurs actions sur le terrain en mobilisant leurs troupes à tous les niveaux, à commencer par la restructuration des organes intermédiaires et de base.

Une démarche qui vise à leur redonner du dynamisme et une nouvelle énergie pour mieux affronter les futures batailles politiques. Cependant, ces remaniements, si on peut se permettre de les appeler ainsi, créent des mécontentements parmi les membres. Pour les nouveaux promus, le temps des défis à relever commence tandis que les non reconduits à leur poste expriment leur colère.

Pour éviter des déchirements inutiles qui ne peuvent que fragiliser l'unité des organisations, les responsables politiques ont le devoir de focaliser leurs discours sur la nécessité de préserver la cohésion.

En outre, entre deux scrutins, il est aussi indispensable de tirer le bilan des échéances passées pour cerner les raisons ayant conduit aux bons ou mauvais résultats obtenus lors des précédentes consultations.

Lorsque l'on tire les leçons du passé, alors on peut se projeter dans l'avenir. C'est de cette manière qu'un parti peut résister aux chocs des bouleversements sociopolitiques internationaux et nationaux qu'impose le contexte.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Le Congo joue sa partition dans le concert des nations

Dans son message délivré le 28 novembre sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, à l'occasion du 64e anniversaire de la proclamation de la République, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a salué le rôle que la diplomatie congolaise ne cesse de jouer dans le cadre de la consolidation des relations d'amitié avec les Etats et les organisations internationales.

Devant les parlementaires, les membres du gouvernement ainsi que les ambassadeurs accrédités au Congo, le président Denis Sassou N'Guesso a passé en revue toutes les différentes grandes rencontres auxquelles le Congo a pris une part active. Parmi celles-ci, il a parlé de la 20e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, tenue en janvier dernier en présentiel à Kintélé, à quelques kilomètres de Brazzaville. Un sommet à l'issue duquel le Congo a vu sa reconduction à la tête du Comité de haut niveau pour la Libye par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en février 2022 à Addis -bebas, en Ethiopie. «Notre pays continue d'œuvrer à l'application de la feuille de route édictée par l'Union africaine, avec l'organisation à Tripoli de la réunion préparatoire à la conférence de réconciliation inter-libyenne », a assuré le chef de l'Etat. Denis Sassou N'Guesso a également parlé de la participation du Congo au 6e sommet Union européenne- Union africaine (UA) tenu du 17 au 18 février à Bruxelles, en Belgique, coprésidé par le président de l'UA et président sénégalais, Macky Sall, et le président du Conseil européen, Charles Michel. Rappelons que ce sommet de Bruxelles

a débouché sur une promesse d'investissement de 150 milliards d'euros (168 milliards de dollars) dans les secteurs de l'énergie, des transports, des infrastructures numériques, de la santé et de l'éducation. L'Union européenne s'était également engagée à augmenter son don de vaccins covid-19 à l'Afrique de moins de 150 millions de doses à 450 millions de doses à la mi-2022, en plus de mobiliser 425 millions d'euros (465 millions de dollars) pour soutenir la distribution des vaccins et former les équipes médicales. Pour le chef de l'Etat congolais, ce sommet a constitué « un cadre de réflexion commune sur les moyens à mettre en œuvre, en vue de redynamiser le partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine, sur fond des effets néfastes de la pandémie de covid-19. » S'agissant de la participation du Congo au sommet extraordinaire de l'UA sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de régime qui s'est tenu en mai 2022 à Malabo, en Guinée équatoriale, Denis Sassou N'Guesso se réjouit du fait que le Congo a réaffirmé sa position relative à « une Afrique débarrassée, à tout jamais, des fléaux de toute sorte qui n'ont que trop retardé son plein essor ». Le Congo s'est engagé aussi à accompagner la transition au Tchad. Une transition déclen-

chée après la mort du maréchal Idris Deby Itno qui appelle à œuvrer pour la réconciliation nationale et à tenir des élections. A ce propos, le chef de l'Etat congolais a affirmé que son pays « est demeuré aux côtés de ce pays frère, dans des moments extrêmement difficiles ». Cet engagement, a-t-il poursuivi, « doit être tenu dans toute la mesure de nos moyens ». Les événements comme la situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo à laquelle le Congo est resté mobilisé en vue de la mise en œuvre effective de la feuille de route de Luanda relative à la cessation des hostilités, sans oublier la participation du Congo à la 27e conférence des Nations unies sur le climat, tenue du 6 au 18 novembre en Egypte, ont été largement commentés par le chef de l'Etat. Dans la lutte contre le réchauffement climatique, dont le rôle du Congo est internationalement reconnu, et en faisant allusion à l'appel « solennel » lancé en faveur de l'instauration de la Décennie mondiale de l'afforestation, lors de la conférence sur le climat en Egypte, le président congolais a expliqué : « il s'agit de mobiliser l'Afrique derrière cette noble initiative, à travers son appropriation et son endossement par l'Union africaine pour que cet appel prenne corps ». Yvette Reine Nzaba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N'Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa -RDC- /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila	Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	---	---

URBANISME

L'étude sur le profilage du quartier Jacques-Opangault en cours d'examen

Le directeur de cabinet du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Julio Nganongo Ossere, a ouvert le 29 novembre à Brazzaville, les travaux de l'atelier relatif à l'analyse et la validation du rapport sur l'étude de profilage urbain du quartier Jacques Opangault, situé dans le neuvième arrondissement, Djiri.

L'étude réalisée s'inscrit dans le cadre du projet de lutte contre l'auto-construction informelle et de réduction des vulnérabilités résidentielles en zones urbaines, visant à limiter les conséquences d'un urbanisme incontrôlé et la prolifération de l'habitat spontané, corollaires d'une action anthropique néfaste liée aux changements climatiques et générant des phénomènes dévastateurs dont les plus dramatiques sont des inondations, des érosions et l'ensablement. Elle consistait à effectuer un diagnostic général comprenant les données foncières, institutionnelles du bâti et de l'habitat, c'est-à-dire des données géographiques et socio-économiques, ainsi qu'une cartographie des risques afin de permettre au ministère de la Construction de mieux saisir les enjeux relatifs à l'organisation du quartier.

En effet, le profilage urbain est une approche collaborative de collecte et d'analyse de données sur la situation d'une région urbaine et de ses quartiers, sur les systèmes qui les régissent, ainsi que sur les besoins, les vulnérabilités et les capacités des groupes qui y vivent, le tout dans le but de planifier et de prendre des

impact considérable sur notre vie, surtout sur celle de nos concitoyens les plus vulnérables. Il nous incombe donc d'innover en permanence, pour faciliter la vie des Congolais en milieux urbains, pour limiter les vulnérabilités résidentielles et pour créer les conditions des territoires rési-

corporations professionnelles car, leur maîtrise est gage de la lutte contre les phénomènes décrits dans le rapport qui fera l'objet d'examen et l'éventuelle validation de ce jour », a-t-il ajouté. Par ailleurs, Julio Nganongo Ossere a invité les participants à apprécier objectivement et de

permettront, progressivement, d'améliorer le cadre de vie de notre population. Penser la ville, dans le sens de réajustement de ses dysfonctionnements, est un exercice laborieux, ardu, pour le moins technique. C'est pourtant une responsabilité essentielle qui nous incombe et détermine notre cadre de vie, nos territoires du quotidien », a-t-il laissé entendre.

Soulignons que deux approches ont été utilisées pour la réalisation de cette étude. Il s'agit notamment de l'approche quantitative qui a permis de mesurer des phénomènes et d'apprécier les différents facteurs ainsi que de celle qualitative. Pour ce qui est de l'enquête, elle a concerné les huit zones de Jacques-Opangault avec un échantillon de 491 ménages.

Gloria Imelda Lossele

« Nous devons être des agents marketeurs des outils mis à la disposition de notre environnement immédiat et dans nos corporations professionnelles car, leur maîtrise est gage de la lutte contre les phénomènes décrits dans le rapport qui fera l'objet d'examen et l'éventuelle validation de ce jour »

décisions éclairées avant, pendant et après une situation de crise. *« Cet atelier marque une étape importante dans le processus... L'urbanisme, science insuffisamment connue, a un*

lients », a indiqué Julio Nganongo Ossere. *« Nous devons être des agents marketeurs des outils mis à la disposition de notre environnement immédiat et dans nos*

façon dépassionnée cette étude, et à y apporter des enrichissements qui permettront une action pertinente et efficace. « ... Nous sommes déterminés à poursuivre les efforts qui nous

POLITIQUE NATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le plan d'actions en cours de validation

L'atelier de validation du document de stratégie et plan d'actions de la recherche scientifique et de l'innovation qui se tient à Brazzaville du 29 au 30 novembre permettra de définir, entre autres, les projets et activités budgétisés à réaliser.



Les participants à l'atelier de validation du document de stratégie et plan d'actions de la recherche scientifique en cours à Brazzaville/Adiac

La validation du document de stratégie et plan d'actions de la recherche scientifique et de l'innovation pour la période de mise en œuvre 2022-2026 favorisera l'accroissement des connaissances scientifiques ; l'exploitation optimale des technologies innovantes ; la valorisation des résultats de la recherche et la promotion de la culture scientifique à l'échelle nationale. *« Cette validation se fait au moment où le pays a amorcé la transition de son économie vers une économie fondée sur la technologie et l'innovation »,* a déclaré le Pr Bernard Passy Mabiala, ayant ouvert les travaux de cet atelier au nom de la ministre de l'Enseignement supérieur, de

la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel. En rappel, c'est le 5 octobre de cette année que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, recevait des mains de la ministre Delphine Edith Emmanuel le document de politique nationale de la recherche scientifique et de l'innovation technologique qui contribue au développement socio-économique du pays. La ministre expliquait à cette occasion que l'utilisation des systèmes de science, technologie et innovation est un impératif pour atteindre les objectifs de développement durable. Il est, en effet, nécessaire de s'appesantir sur la

recherche appliquée au développement, en vue d'apporter des réponses aux problèmes auxquels les communautés sont confrontées. La recherche scientifique et l'innovation technologique sont à la base du développement dans plusieurs secteurs : environnement, énergies renouvelables, tourisme, santé, éducation, agriculture et bien d'autres. Les experts de l'Unesco qui ont contribué à l'élaboration de cette politique de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, prennent aussi part à cet atelier de validation, dont les conclusions sont attendues le mercredi 30 novembre.

Rominique Makaya

RÉFORME DE L'ETAT

Le Pnud réaffirme sa volonté d'accompagner le gouvernement

Le nouveau représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Opia Mensah Kumah, a signifié la volonté de son institution lors de l'échange qu'il a eu avec le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, le 24 novembre dernier.

Le PNUD a, entre autres, la mission d'accompagner l'Etat dans le développement de sa gouvernance administrative. C'est dans ce cadre que son nouveau représentant résident est allé réaffirmer cette volonté à accompagner le gouvernement congolais dans ce domaine, un pilier important de l'Etat.

A sa sortie de l'échange avec le ministre en charge de la réforme de l'Etat, le diplomate onusien s'est dit très honoré. *« Le Pnud privilégie la réforme de l'Etat, parce que c'est un pilier important. Chez nous en Afrique, on est confronté aux questions des services de l'Etat à la population. Le ministre m'a expliqué que le but de cette réforme c'est de pouvoir prendre des textes plus accessibles à la population et les rendre plus efficaces. Je lui ai dit qu'au niveau du Pnud, on a quelques compétences, quelques expertises, quelques réseaux qu'on peut exploiter au profit de cette tâche. Nous sommes tout à fait disposés à collaborer comme nous l'avons fait depuis des années déjà, à réaliser les objectifs du ministère »,* a déclaré le représentant résident.

Les deux personnalités ont aussi abordé le volet digitalisation de l'Etat qui est une priorité pour le Pnud puisqu'il intègre la réforme de l'Etat. A propos, Opia Mensah Kumah a souligné qu'actuellement rien ne peut se faire si l'on est pas connecté. *« Heureusement des outils sont là, c'est une question de connaissance, puis de l'équipement, et surtout de savoir comment se connecter et de se faire interconnecter. Parce qu'avec la digitalisation, tout devient plus simple, les services deviennent accessibles, abordables. Donc, on est là, aux côtés du ministère et d'autres services du gouvernement qui ont en besoin pour les accompagner, pour les renforcer dans ce domaine. Ça nous intéresse beaucoup »,* a-t-il déclaré.

Enfin, quand aux premières actions concrètes en termes de formation et d'accompagnement, le représentant résident du Pnud a fait savoir qu'un programme développé par le ministère est en court. Les équipes techniques y ont échangé déjà. Ce qui suppose que dans les semaines qui viennent, les deux parties vont collaborer ensemble.

Guillaume Ondze

CRÉDIT IMMOBILIER

La BAD va appuyer la BCH à financer l'accès au logement

La Banque africaine de développement (BAD) entend accompagner la Banque congolaise de l'habitat (BCH) dans la mobilisation des investisseurs immobiliers. Sa délégation a été reçue à ce propos, le 24 novembre à Brazzaville, par le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba.

Les deux parties ont évoqué au cours des discussions les questions relatives à l'accès au crédit immobilier, la mobilisation des financements à long terme et les modalités de partenariat. Il s'agit de renforcer les capacités de la BCH à pouvoir faciliter l'accès au logement et au financement des projets immobiliers en République du Congo. L'intervention de la BAD fait suite à une demande formulée par les autorités congolaises, a indiqué son économiste pays, Antoine-Marie Tioye. L'accompagnement annoncé couvrira l'ensemble des politiques de logement, de l'habitat et de financement. Créée en 2008 par le gouvernement congolais, la BCH est la première institution financière dédiée au secteur immobilier au Congo. « Évoluant dans un environnement qui est concer-

né par le ministère sectoriel, la BCH doit se situer dans la stratégie nationale que le gouvernement a mise en place. C'est une dynamique qui vient de commencer à travers ces discussions. Nous n'allons pas nous arrêter là, d'ici à la fin d'année, tout sera mis en place de sorte qu'à partir de 2023 qu'on commence à dérouler les activités proprement dites », a fait savoir Antoine-Marie Tioye. Rappelons que l'amélioration de la qualité de vie des Africains fait partie des cinq priorités de la BAD. Les ressources sont disponibles, a ajouté l'économiste pays de la BAD, précisant qu'il faut seulement accompagner la BCH à mobiliser de bonnes ressources pour ce secteur assez particulier qui a besoin des financements à long terme.

Fiacre Kombo

TRAFIC DU BOIS

Déploiement du système informatisé de vérification en 2023

Le Congo progresse dans les réformes de son secteur forestier, avec le projet d'installation du Système informatisé de vérification de la légalité du bois (SIVL). Les dépenses liées au déploiement de ce logiciel sont même inscrites au budget de l'État pour l'année 2023.

La seizième session du comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-Flegt), entre l'Union européenne (UE) et le Congo, tenue du 22 au 24 novembre à Brazzaville, a noté des progrès. Il s'agit de la meilleure implication du processus de réforme par les parties prenantes (les pouvoirs publics, les sociétés forestières et la société civile). Entamé depuis plusieurs années déjà, le processus de l'opérationnalisation du SIVL devra contribuer à la transparence et la traçabilité dans le commerce du bois congolais vers le marché européen. Toutes les données réelles d'exploitation forestière vont être insérées dans le système informatisé, de même que les sociétés forestières opérant dans le pays. Le logiciel est développé par les experts locaux qui vont également assurer le suivi du dispositif. D'après l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, le principal défi demeure le plein déploiement du SIVL. « Il me semble par-

ticulièrement important de nous assurer que les investissements qui sont requis pour le déploiement du SIVL sont bien inscrits dans le budget national pour l'année 2023. Dans l'esprit d'allouer à cet important domaine de réforme de l'Etat les ressources publiques additionnelles qui sont à la disposition du gouvernement en ce moment grâce à la hausse des prix du pétrole. L'UE et d'autres partenaires au développement restent, bien sûr, engagés pour compléter ces investissements et pour appuyer la mise en œuvre de ces réformes », a-t-il déclaré. L'an prochain marquera le dixième anniversaire de mise en œuvre du processus APV-Flegt au Congo. Le moment doit être reflété par les progrès réalisés et la preuve de l'ambition réelle du gouvernement d'aller vers la meilleure gouvernance du secteur forestier. La preuve en est l'adoption du nouveau code forestier de 2020, l'engagement de l'État congolais d'interdire l'exportation des grumes pour favoriser le développement de l'industrie de transformation du bois au niveau local, à

travers des zones économiques spéciales. « Nous sortons de la COP 27 et vous savez toute l'importance des forêts pour le règlement des effets liés aux changements climatiques et pour la séquestration du carbone. Nous avons notre part à donner à l'humanité pour sauver la planète et donc nous devons avoir des ambitions dans le cadre de la gestion de nos écosystèmes forestiers. C'est cette volonté politique que nous avons affichée dans le cadre du partenariat avec l'UE », a dit pour sa part la ministre Rosalie Matondo. Le comité a, enfin, insisté sur le suivi des projets en cours de réalisation, à savoir la mise en place d'une équipe complète d'experts techniques du cabinet Agreco pour appuyer la mise en œuvre du SIVL ; le recrutement d'auditeurs indépendants du système ; la mise en place d'une observation indépendante au sein de la société civile (observation mandatée et non-mandatée) et la représentation ainsi que la participation du secteur privé dans le processus pour la mise en œuvre de l'APV-Flegt.

F.K.

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (Mpiila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une ZAP mixte en gestation à Bambou Mingali

Le ministre de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche a visité, le 22 novembre, la Zone agricole protégée (ZAP) de Bambou Mingali, dans le district d’Ignié, département du Pool. Paul Valentin Ngobo est allé se rendre compte du niveau d’exécution des travaux de construction des porcheries et de poulaillers de cette ZAP mixte.

Selon le ministre, les travaux de construction des porcheries et des poulaillers sur une superficie de plus 100 hectares dont quarante destinés à l’élevage porcin et de la volaille avancent normalement. « Nous sommes ici au niveau de la ZAP avicole de Bambou Mingali. Il s’agit d’un lieu où des jeunes vont élever les poules pour produire les poulets de chair. Nous avons une dizaine de bâtiments avec une capacité de 2000 poussins par bâtiment, ce qui veut dire qu’on pourra en faire 20 000 par cycle. Si on considère qu’il y a six cycles par an, donc nous aurons beaucoup de poules qui sortiront d’ici », a expliqué Paul Valentin Ngobo. D’après le guichet unique des opérations transfrontalières, 2000 tonnes de poulets de chair contre 1000 tonnes de viande porcine ont été impor-



Une vue des poulaillersDR

tées en 2021 en République du Congo. Ces chiffres prouvent à suffisance que ces deux denrées alimentaires sont beaucoup consommées par les Congolais. Pour réduire ces importations, le gouvernement met œuvre le projet des ZAP mixtes. « Il s’agit d’un nouveau modèle, ici vous avez un modèle exemplaire que nous envisageons de multiplier à travers toutes les capitales, déjà Brazzaville et Pointe-Noire, mais aussi

quelques capitales départementales. Tout juste à côté, nous avons un autre terrain qui servira à l’installation d’une ZAP porcine. Parce qu’il faut savoir que le poulet de chair et la viande de porc sont deux viandes que nous importons de plus. Le ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche a décidé de contribuer également au renforcement de la production locale pour simplifier les importations

par une production locale», a poursuivi le ministre, précisant que le but est de multiplier les ZAP mixtes à travers le pays. Au regard du niveau d’exécution des travaux, le gouvernement entend passer sous peu des commandes du matériel et procéder au recrutement des jeunes éleveurs avant l’achat des poussins. La formation des éleveurs de cette ZAP s’effectuera au Centre de vulgarisation des techniques d’élevage

(CVTE) de Kombé. Le CVTE a, en effet, été créé en 2004 sous les cendres de l’ex-ferme d’Etat de Kombé, fruit de la coopération sino-congolaise. « Il y aura une phase de sélection et de formation des jeunes et nous envisageons de mobiliser notre centre qui est à Kombé pour les former à l’agriculture et à l’élevage des porcs. Nous sommes à un niveau très avancé et la ZAP ouvrira bientôt ses portes », a conclu Paul Valentin Ngobo. Actuellement, une cinquantaine de jeunes travaille au niveau de la ZAP mixte de Bambou Mingali. Le gouvernement y voit un lieu de création d’emplois. Il s’agit d’un modèle qui contribue, à en croire le ministre de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche, à la réduction du chômage d’autant plus qu’il y a une chaîne qui va s’établir.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Le CHU Brazzaville se dote d’un appareil d’imagerie par résonance magnétique

Le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville a réceptionné et mis en service, le 25 novembre, son appareil d’imagerie par résonance magnétique (IRM) afin d’améliorer son système de prise en charge des malades.

L’acquisition de l’IRM par le CHU de Brazzaville a été précédée par l’obtention d’un appareil de scanner qui permet d’obtenir des vues en deux ou trois dimensions de l’intérieur du corps humain. L’IRM donne des informations sur des lésions qui ne sont pas visibles sur les radiographies standards, l’échographie ou le scanner.



Selon le Dr Goma Mabondzo, « avec des informations données par l’IRM, le médecin approche le diagnostic, essaie de planifier le processus du projet thérapeutique et de surveiller l’efficacité du traitement. Une heure après un AVC, on peut déjà voir le malade à l’IRM ». Il a ajouté que huit à dix malades peuvent être consultés en une journée. D’après le procès-verbal de réception provisoire, la livraison, l’installation de l’IRM et ses accessoires, y compris les travaux de mise en service, ont coûté plus de deux milliards cinquante-sept millions de francs CFA.

« Le CHU a traversé des moments difficiles. Avec le temps, nous continuons à améliorer le plateau technique de cet hôpital, grâce aux efforts du président de la République. L’IRM est un élément important pour le diagnostic. Les médecins vont désormais faire le diagnostic avec beaucoup de confiance. L’acquisition de ce matériel est le début d’un processus de réhabilitation du CHU », a expliqué le Pr

Fortuné Ibara

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Des leaders associatifs initiés aux techniques d’alerte

Vingt-cinq membres du Réseau des associations des consommateurs ont été formés, les 25 et 26 novembre à Brazzaville, à l’animation communautaire. L’activité a permis aux participants d’échanger sur les moyens d’impliquer les communautés dans la recherche des solutions au problème de qualité et de prix.

Initiateur de l’atelier de formation sur l’animation communautaire, l’Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) entend jouer sa partition dans la promotion de produit de qualité, la lutte contre la vie chère et d’autres freins aux droits des consommateurs observés ces derniers temps. L’objectif global de l’activité, a indiqué le secrétaire exécutif de l’O2CD, Mermans Babounga, est d’outiller

établi montre que les consommateurs ne connaissent pas les associations qui militent, pourtant, pour la défense de leurs intérêts. Donc, nous avons le devoir de nous rapprocher de ces communautés, pour présenter notre mission et le processus d’appui-conseil que nous pouvons apporter auprès des consommateurs », a estimé Mermans Babounga. L’avantage de l’animation com-

souvent les échanges, les affiches, les réseaux sociaux... « L’animation communautaire est un outil au service des organisations de la société civile, tel que le réseau des associations des consommateurs, qui leur permet de pouvoir rentrer en contact avec les groupes de personnes et d’aider à mettre en place un certain nombre d’initiatives en lien avec leurs besoins de base. Les bénéficiaires de la formation sont désormais aguerris à mener une sensibilisation de qualité auprès de leurs bases », a martelé cette intervenante. Rappelons que la session de renforcement des capacités opérationnelles s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement de la structuration du réseau des associations des consommateurs pour améliorer la mobilisation et la protection des consommateurs au Congo » conduit par l’O2CD et financé par l’ambassade de France au Congo. Bénéficiaires du programme, Manguida Orsili et Brunel Lindolo ont salué l’initiative et promis de capitaliser les connaissances acquises au cours des deux journées de formation.

Fiacre Kombo

« Le diagnostic établi montre que les consommateurs ne connaissent pas les associations qui militent, pourtant, pour la défense de leurs intérêts. Donc, nous avons le devoir de nous rapprocher de ces communautés, pour présenter notre mission et le processus d’appui-conseil que nous pouvons apporter auprès des consommateurs »

les membres du réseau afin qu’ils puissent mieux communiquer et améliorer la visibilité de leurs associations au sein de leurs communautés respectives. Il s’agit de renforcer leurs capacités à donner l’alerte et à consolider le lien entre les associations membres du réseau ainsi que les communautés. « Le diagnostic

munautaire, d’après la formatrice Olga Mireille Kabanabandza, est qu’elle permet de donner vie à la communauté, de conscientiser la population, y compris de faire participer les membres au sujet de droit sur lequel l’association des consommateurs va travailler, afin de trouver ensemble les solutions. Les moyens utilisés sont

MÉDIAS

Les pigistes boudent le quota d'intégration

Suite au quota de dix places accordées cette année au ministère de la Communication et des Médias pour l'intégration des journalistes bénévoles à la Fonction publique, le collectif des pigistes a saisi récemment le bureau de l'Assemblée nationale pour lui exprimer son désarroi.

A cet effet, la commission Education, culture, science et technologie de cette chambre du parlement a interpellé le ministre de tutelle, Thierry Mougalla, le 24 novembre, qui a fait savoir que cela est dû au manque de ressources. Des centaines de journalistes, techniciens et assimilés sont à ce jour en attente d'intégration à la Fonction publique. Mais, pour le recrutement prévu au titre de cette année 2022, ce ministère n'a réservé que dix places qui devraient être réparties entre la Télévision nationale, Radio Congo, Radio Brazza, l'Agence congolaise de l'information, la Nouvelle République, l'Imprimerie nationale et la télédiffusion du Congo. Une équation difficile à résoudre pour le ministère de tutelle au regard du nombre de pigistes en instance d'intégration. Devant la Commission Education, culture, science et technologie de la chambre basse du Parlement que dirige Joseph Badiabio, le ministre de la Communication et des Médias a fait savoir que ce quota a été réduit à cause des problèmes financiers et que toutefois, il est conscient de la situation. « Ces jeunes dont certains sont des bénévoles depuis plusieurs années voire une décennie, font un travail remarquable dans nos médias. Nous avons indiqué à la



Le ministre Thierry Mougalla

Commission Education, culture, science et technologie la disponibilité du gouvernement à poursuivre l'intégration des pigistes, même si cela ne se fait pas au rythme souhaité, encore moins au nombre voulu. Mais à l'avenir, nous accélérerons le processus d'intégration des pigistes, en fonction de la disponibilité des ressources financières », a expli-

qué Thierry Lézin Mougalla. Le ministre de la Communication et des Médias a, par ailleurs, fait savoir que le gouvernement ne recrute plus à la Fonction publique par promotion depuis 1985. Les quelques intégrations qui se font ces dernières années s'opèrent dans le cadre des recrutements spéciaux.

Firmin Oyé

Des journalistes congolais s'imprègnent des normes ITIE

Plusieurs professionnels de la presse nationale et internationale ont échangé, le 24 novembre à Brazzaville, autour des principes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). La rencontre a permis aux participants de s'informer sur le rôle des acteurs de la société civile dans ce processus de transparence.

L'engagement des organisations de la société civile (OSC) est l'une des principales exigences de l'ITIE-2019 (norme 1.3), obligeant tout gouvernement à garantir un environnement propice à la participation des OSC, en favorisant l'adoption des textes pertinents ainsi que de pratiques concrètes en vue de la mise en œuvre de l'initiative. L'atelier de sensibilisation à l'endroit des professionnels des médias visait à les outiller des normes de bonne gouvernance des ressources naturelles et de la culture de transparence. Il est censé permettre, d'après Arsène Bozire, le responsable du suivi-évaluation au Projet de réforme intégrée du secteur public (Prisp), aux journalistes de mieux angler leurs informations, de poser des questions de fond et de promouvoir la culture de transparence auprès de l'opinion publique. Les OSC constituent des parties prenantes dans la mise en œuvre des normes ITIE et les médias ont un rôle important à jouer dans leur vulgarisation, a rappelé Christian Mouzeo, le troisième vice-président du comité national de l'ITIE-Congo. « Nous avons voulu impliquer les médias dans l'exercice d'appropriation du protocole de la société civile, un outil qui doit leur permettre de participer librement aux débats relatifs à la gestion et la gouvernance des ressources naturelles. Les médias ont un rôle important à jouer dans la dissémination des données de l'ITIE. Sans la mise en œuvre de cette exigence, il est difficile d'être pays conforme à l'ITIE », a insisté ce militant de la société civile. Co-organisatrice de l'activité avec le comité national ITIE, l'unité de coordination du Prisp soutient les actions de la société civile. Cet accompagnement figure parmi les composantes du projet. C'est qu'après les médias, le Prisp a appuyé l'organisation d'un autre atelier de sensibilisation, le 25 novembre, à l'endroit des acteurs de la société civile. « Il convient donc de reconnaître qu'au regard de leur engagement à porter la voix des sans voix, il arrive que la société civile aborde des questions sensibles qui les exposent à un certain nombre de limites. Pour lui permettre de se prémunir de ces types de contraintes, l'ITIE a convenu de mettre en place une disposition particulière appelée protocole de la société contenue dans la norme de l'ITIE de 2019 », a justifié le troisième vice-président du comité national de l'ITIE. Le but de cette protection particulière, a-t-il ajouté, est d'accompagner la société civile dans son rôle de suivi-évaluation de la gouvernance des ressources naturelles.

Fiacre Kombo et Lopelle Mboussa Gassia

LANGUE ALLEMANDE

Réception de cinq enseignants formés à Yaoundé

Les cinq enseignants boursiers congolais du Goethe-Institut Kamerun ont été reçus, la semaine dernière, au cours d'une soirée dinatoire de bienvenue organisée pour marquer officiellement leur arrivée sur le territoire camerounais et entamer la phase de formation à l'Ecole nationale supérieure (ENS) de Yaoundé.

La soirée de bienvenue s'est déroulée en présence des ambassadeurs de la République fédérale d'Allemagne et de la République du Congo au Cameroun, de la directrice de l'ENS de Yaoundé, ainsi que des agents du Goethe Institut. Cette soirée qui avait pour but de présenter les cinq enseignants boursiers à la communauté éducative camerounaise en lien avec le projet relatif à la formation des enseignants au Cameroun, initié un an plus tôt par le Goethe Institut, représente une étape importante dans ce processus de formation des enseignants congolais de la langue allemande au Cameroun. Cette bourse qui a une durée de trois ans est octroyée par le ministère fédéral allemand dans le but de former des enseignants d'allemand pour la République du Congo, en raison du manque criard des enseignements de cette discipline, de renforcer l'allemand comme deuxième langue étrangère dans l'enseignement secondaire en République du Congo et qualifier les professeurs d'allemand congolais selon les méthodes innovantes d'enseignement-apprentissage. Au terme de cette formation, les cinq

enseignants boursiers que sont Dazurd Nego Abed Massamba, Gurvitch Jordy Bola, Don Brunel Aurcy Bouzycka, Harmelin Ropha Prince Baleketa et Monik François Mayela Tsounga devront retourner au Congo, intégrer le système éducatif en place, en exerçant leur profession dans les différents lycées du pays. Ainsi, l'apprentissage de la langue allemande ne se limitera plus seulement à Brazzaville, mais s'étendra également dans les autres localités du pays. Car, l'idéal visé à long terme par ce projet est de susciter plus d'intérêt pour la langue allemande auprès des jeunes congolais en leur offrant un apprentissage de qualité selon les normes requises. A titre de rappel, c'est en date du 22 septembre 2021 à Brazzaville qu'était ratifié le mémorandum d'entente entre le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, chargée de l'Alphabétisation (MEPSA), représenté par le ministre de tutelle, Jean-Luc Mouthou ; l'ambassadeur d'Allemagne, Wolfgang Klapper ; et le Goethe Institut Kamerun, représenté par, mesdames Thekla Worch-Ambara et Ilka Seltman. Ce protocole d'accord relatif à la formation des enseignants d'allemand au Cameroun



Photo de famille/DR

posait les jalons d'un projet qui visait avant tout à redynamiser les échanges entre le Congo et l'Allemagne en général, et à étendre la coopération dans d'autres secteurs comme l'éducation dans le cas échéant. Après la ratification du mémorandum d'entente s'en était suivi l'avis d'appel à candidatures, qui consistait à informer le grand public, surtout les potentiels candidats, de la tenue d'un test de langue allemande et d'un

entretien après étude de dossiers. Les lauréats de ce concours devaient bénéficier de la part du ministère allemand des Affaires étrangères d'une bourse de formation au sein de l'ENS du Cameroun en qualité d'auditeurs libres avec en plus une formation spécifique pour enseignant d'allemand dispensé par Goethe-Institut, leur permettant par la suite d'officialier au Congo en tant qu'enseignants d'allemand.

Parmi les candidats qui avaient soumis aux différentes épreuves orales et écrites, les cinq lauréats susmentionnés ont été retenus. Ces avaient reçu leurs attestations de bourse des mains du MEPSA, Jean-Luc Mouthou, de la directrice du département langues du Goethe-Institut Kamerun, et du chargé d'affaire de l'ambassade d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker, le 26 novembre 2021, à Brazzaville. Au terme de cette rencontre, les cinq lauréats désormais enseignants boursiers prenaient activement part aux cours de la langue allemande en ligne dispensés par le Goethe Institut Kamerun, ainsi que stipulé dans le programme des activités du projet. Dotés de l'équipement nécessaire pour garantir le bon suivi des cours, ils ont amélioré leurs compétences linguistiques en allemand au point d'atteindre rapidement le niveau B2 à travers les différents tests auxquels ils étaient soumis de temps à autre, après neuf mois supplémentaires de travail, et de préparation pour entamer cette formation, et avant de quitter officiellement le Congo pour le Cameroun.

Guillaume Ondze

TRIBUNE LIBRE

Le CIEHC/Terre d'école : l'éducation au cœur de toutes les transitions

La cinquième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo (CIEHC) 2022 se tient du 30 novembre au 2 décembre, au Centre international de conférence de Kintélé, à Brazzaville, avec pour thème central « La transition énergétique du Congo : opportunités et défis ». Et si la dernière édition avait drainé des centaines de participants et des dizaines d'exposants ainsi que de pays, l'actualité brûlante devrait donner une plus grande aura et un plus grand impact à l'événement de Kintélé qui a déjà donné au Congo, et à tout le continent le projet pionnier « Terre d'école ».

Professionnels et experts se retrouvent pour échanger et plancher, trois jours durant, sur l'avenir du secteur de l'énergie, du pétrole et du gaz au Congo et en Afrique. Mais, peut-on vraiment délibérer sur ces questions capitales et trouver de vraies pistes de travail sans prendre en considération et inclure des propositions incontournables pour préparer l'avènement d'un monde plus juste, plus solidaire ayant l'homme et son épanouissement au cœur de toutes ses préoccupations ?

Si on veut une énergie verte, une économie verte, un développement vert, il faudra commencer par une école verte et en faire une vraie école de la vie, continue d'assener l'infatigable présidente de Terre d'école, Maria Maylin, qui sillonne la planète pour expliquer et convaincre de la pertinence du projet qu'elle porte.

Arrivant directement de la COP27 en Egypte et du Sommet de la Francophonie de Tunisie à Brazzaville où est né le projet d'écoles vertes pilotes pour le Congo et pour les pays africains, elle s'emploie à rappeler à tous les résultats et les besoins immédiats du projet inspiré par les idées visionnaires du président Denis Sassou N'Guesso. Ce projet reste, en effet, le fleuron d'un partenariat judicieux et novateur entre les autorités congolaises et leurs partenaires du secteur de l'énergie.

La transition, Terre d'école y a appelé et a commencé à la mettre en œuvre depuis le lancement du concept à « Rio+20 » et la parution de l'ouvrage du président «L'Afrique, enjeu de la planète les nouveaux défis du développement durable» et celle de la collection des albums jeunesse Gondwana avec son manuel pédagogique. Le travail titanesque de négociations, de préparation avec les partenaires publics et privés et la mise en œuvre ainsi que la réalisation de ce projet-pilote à Kintélé ont connu des étapes difficiles ainsi que bon nombre d'obstacles qu'il a fallu surmonter.

L'éducation n'est plus un luxe mais une vraie course de fond à laquelle on se livre aujourd'hui. Repenser nos modes de fonctionnement comme le propose Terre d'école pour faire face aux défis du développement et de préservation de notre environnement en rationalisant nos rapports avec la planète, c'est aussi répondre aux nécessités de mieux se comprendre, d'accepter les différences des uns et des autres avec pour dénominateur commun unique l'accès à un apprentissage multiforme pour ouvrir les esprits ainsi que les voies du savoir, qu'il soit ancestral ou ancré dans la vie moderne.

Pour réussir cette transition impérative, il s'agit, en effet, de mobiliser et d'opérationnaliser l'expérience cumulée d'un legs inestimable tout en se projetant dans un avenir qui reste à inventer. Les leçons intemporelles de « Gondwana » devront se conjuguer avec les outils technologiques d'aujourd'hui pour faire en sorte que les jeunes puissent s'approprier le monde dans une nouvelle forme de mondialisa-

tion plus juste et plus inclusive et qu'ils puissent laisser aux générations futures une planète et une humanité plus doli-daires et moins malmenées.

Ces ambitions de Terre d'école n'ont pas cessé d'être clamées haut et fort, à la face du monde, de Rio à Sharm el Sheikh, parce que la réponse aux défis planétaires des changements climatiques et du développement durable passent, forcément et inéluctablement, par la sensibilisation et une éducation responsable adaptée aux impératifs actuels et ceux à venir pour former et préparer la jeunesse, les décideurs de demain, afin d'assurer la pérennité d'une planète très mal en point et de pouvoir répondre, de manière rationnelle et durable, aux besoins d'une démographie galopante.

Le CIEHC qui se tient sous le haut patronage du président de la République du Congo se déroule dans le contexte d'un regain d'intérêt mondial remarquable pour le gaz naturel et le GNL congolais et africain, et interpelle tous les acteurs traditionnels ainsi que les décideurs, les experts et les investisseurs actuels et potentiels qui sont appelés à repenser leurs stratégies et le rôle du Congo et de la sous-région à la lumière des bouleversements en cours et qui ont changé la donne à tous les niveaux.

Il s'agit tout simplement de coaliser les efforts pour stimuler effectivement la transition énergétique et d'en affecter une partie des bénéfices au développement du pays et de la sous-région par la diversification nécessaire d'une économie tournée vers le futur, avec à la clé investissement, transfert de technologie et de savoir-faire, amélioration du niveau de vie et leadership régional en matière d'énergie.

Le partenariat entre le secteur de l'énergie et les pouvoirs publics, qui a permis le lancement du projet Terre d'école, est prometteur ayant amplement fait ses preuves et peut, par conséquent, aspirer à davantage de soutien pour la poursuite du chantier de l'éducation moderne et avant-gardiste que propose le projet.

Terre d'école s'est imposé, en effet, comme projet-pilote susceptible de faire école avec la certification de son label spécial décerné par la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la réalisation du campus de Kintélé suite à la signature, en mai 2017, du protocole d'accord entre Terre d'école, l'Etat congolais, la Société nationale des pétroles du Congo, Total E&P Congo et Chevron. La même année, l'école de la Fraternité, à Brazzaville, devenait le premier établissement scolaire labellisé «Terre d'école », ouvrant la voie à une autre dimension du projet éducatif.

L'un des signataires ne savait pas si bien dire en affirmant solonellement que le fait de signer le protocole représentait bien plus qu'une signature, car développer ex nihilo une école de cette nature implique un engagement fort de toutes les parties et que la réussite de toute l'entreprise était intimement liée à l'engagement des parties prenantes avant de souligner le fait que toutes avaient des responsabilités à respecter.

Nous vivons une époque de grands changements de paradigmes et de remise en question, mais la vision et l'impulsion d'un vrai grand leader africain et le dévouement sans relâche d'une fière battante à la tête du projet présidentiel, animent ce défi de transition qui s'appelle « Terre d'école » que les partenaires doivent soutenir, sans réserve, parce qu'il sert les intérêts de tous et constitue une vraie tête de pont vers demain et entre les hommes. Notre humanité n'a pas de prix.

Ohamed Kamel

COOPÉRATION

L'Ecole de l'amitié sino-congolaise dotée d'un forage moderne

Financée par l'ambassade de Chine, l'infrastructure a été mise en service le 26 novembre par l'ambassadeur de ce pays au Congo, Ma Fulin, en présence des autorités de la mairie du neuvième arrondissement, Djiri, des responsables de l'établissement et d'une foule d'élèves en liesse.

Le forage moderne de l'Ecole de l'amitié sino-congolaise, d'après un technicien de l'entreprise adjudicataire du marché, est de 180 m de profondeur. Il est doté d'une pompe imagée de 170 m ayant une capacité totale de 5,5 KVA, capable de produire un grand débit. Au plan technique, le forage est composé d'un ouvrage de stockage construit en béton armé et placé en dessus. Il comprend de deux réservoirs de 3 m3 chacun, soit une capacité globale de stockage de 6 m3.

« Le forage de l'Ecole de l'amitié sino-congolaise fonctionne à base de l'énergie connectée à partir d'une ligne de la société Energie électrique du Congo. D'après les résultats des analyses effectuées au laboratoire de la Congolaise des eaux, le forage produit une eau potable répondant aux normes de l'Organisation mondiale de la santé », a expliqué ce technicien.

Pour l'ambassadeur de Chine au Congo, la construction de ce forage contribue à l'amélioration des conditions d'apprentissage dans cet établissement public.

« La Chine a construit cette école, il y a des années. Jusque-là, elle fonctionne toujours bien et a déjà formé beaucoup de jeunes qui vont contribuer au développement du pays. Pour permettre aux enfants d'étudier dans les meilleures conditions, notre ambassade a financé la construction d'un forage moderne avec tous les équipements. L'ouvrage est bien exécuté à la satisfaction de tous », a indiqué Ma Fulin.

Après avoir visité l'ensemble de l'établissement, le diplomate chinois a fait don de vingt ballons aux élèves, afin de leur permettre de pratiquer des activités sportives. Construite il y a quelques années, l'Ecole de l'amitié sino-congolaise, sise au quartier Congo-Chine à Massengo, dans le neuvième arrondissement Djiri, est un établissement public d'enseignement général du cycle primaire. Fonctionnant en deux vagues, elle compte 1 500 élèves pour cette année scolaire 2022-2023.

Firmin Oyé

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Congo poursuit le combat

En vue de sensibiliser le public aux avancées concrètes en matière de protection des femmes contre tout type de violences au Congo, plusieurs acteurs spécialisés sur la question ont tenu une conférence-débat, le 25 novembre à l'Institut français du Congo.



Une vue des panelistes lors des échanges

Organisée par l'Equipe France au Congo, en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, la conférence-débat s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Avec pour texte de référence la « Loi Mouebara » adoptée en mai dernier, cette conférence visait à mesurer ce qui est déjà fait et ce qui reste à faire en termes de lutte contre les violences faites aux femmes au Congo afin d'améliorer la situation. En effet, après plus de cinquante ans de vide juridique, le Congo dispose désormais d'un arsenal législatif qui, mis en œuvre, lui permettra de sanctionner plus efficacement les auteurs de violences faites aux femmes. « Nous avons souhaité, à l'occasion de cette journée, donner la parole à des experts en la matière pour nous présenter cette nouvelle législation, afin qu'elle ne demeure pas un texte symbolique, dénué de force exécutoire », a indiqué François Barateau, l'ambassadeur de France au Congo. Ainsi dans leurs interventions, les panelistes Nuptia Mbemba-Talant-si, magistrat et représentante du

Centre de recherche, d'information et documentation sur la femme; Tendance Venzolo Bangate, magistrat et membre de l'association des femmes juristes; et Samuel Loupe, psychologue et membre de l'association Azur développement, ont tour à tour présenté les caractéristiques de ce nouvel instrument juridique et outil de pénalisation effective des violences ayant pour base le genre au Congo, ainsi que les enjeux de sa mise en application. Au nombre des avancées de cette loi, on note la typologie claire et détaillée des violences et chaque sanction y afférente ; le rallongement des délais de prescriptions permettant à une victime mineure de recourir aux tribunaux une fois adulte pour demander justice ; la prise en compte des délits de cybercriminalité comme le harcèlement sexuel sur les réseaux sociaux ; etc. « La loi Mouebara ne vient pas abolir tous les instruments juridiques qui existaient avant dans notre pays comme le Code pénal, le Code de la famille et autres. Elle arrive simplement à point nommé pour les renforcer et donner une marque spécifique dans ce combat pour les droits des femmes. Dans le cadre de sa vulgarisation, il y a des campagnes de sensibilisa-

tion qui se font et se feront partout au Congo. Aussi, la loi sera traduite en langues nationales pour permettre sa large compréhension », a déclaré Nuptia Mbemba-Talantsi. Aussi, parce que la lutte contre les violences faites aux femmes est collective et implique chaque corps professionnel, à savoir les soignants, les forces de l'ordre, les avocats, les associations et travailleurs sociaux, les magistrats..., ce temps d'échange et de sensibilisation à agir tous ensemble a été introduit et ponctué par des déclamations de slam des artistes Mariusca et Black Panther. « Au-delà de la matière juridique approfondie durant cette conférence, il nous a semblé important d'introduire un regard différent sur cette thématique. A travers l'art et la poésie, ces artistes ont éveillé différemment notre conscience », a noté Maurizio Cascioli, directeur de l'Agence française de développement. Notons que la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes marque le coup d'envoi des seize jours d'activités en faveur des droits humains, qui prendront fin le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'Homme.

Merveille Atipo



Succès du puits d'exploration TCHNEM-101

Perenco Congo a le plaisir de confirmer que le puits TCHNEM1-01 qu'il opère a découvert du pétrole dans le puits d'exploration pré-salifère du champ « Tchibeli Nord-Est » sur la licence « PNGF Sud ».

De bons indices de pétrole et de gaz ont été enregistrés et une colonne de pétrole de 75 m a été identifiée sur les diagraphies. Un test de ces zones a produit 2 000 bopd (barils/jour) avant d'autres analyses nécessaires pour aider à confirmer les volumes.

Le puits a été foré à partir de la plateforme de forage "Dagda" qui a été mobilisée fin août sur le champ de "Tchibeli Nord-Est", d'abord pour forer puis en suite pour produire. Commentant le succès de l'exploration, Rory Keith, Directeur de l'exploration du groupe Perenco, a déclaré:

« Cette découverte d'exploration par Perenco et ses partenaires est une « ouverture » potentielle dans le pré-sel au Congo, et nous sommes heureux d'avoir également identifié un certain nombre d'autres pistes. Le forage sûr et réussi de ce puits difficile, dans les délais et le budget



impartis, témoigne des efforts des équipes d'exploration de Londres et de l'excellence du forage réalisé par Perenco Congo. Nous sommes impatients de continuer à travailler avec nos partenaires pour soutenir la République du Congo. »

Partenaires sur la licence PNGF Sud:

Perenco Congo (Opérateur, 40%), SNPC (15%), Hemla E&P Congo S.A. (20%), Continent Congo S.A. (10%), Africa Oil & Gas Corporation (10%) et Petro Congo (5%).

À propos de Perenco

Fondé il y a trente ans, Perenco est

un producteur indépendant d'hydrocarbures qui intervient sur l'ensemble du cycle de vie des projets, de l'exploration au démantèlement. Sa production brute est supérieure à 475 000 BEP de pétrole et de gaz par jour. La force du Groupe réside dans l'ingéniosité technique et la polyvalence de ses 6 800 collaborateurs, qui apportent des solutions sûres et respectueuses de l'environnement, aux champs pétroliers et gaziers du monde entier. En valorisant et en développant les ressources locales, Perenco est fier de soutenir la croissance économique et le développement social partout où il opère. Perenco, basé au Royaume-Uni, est présent dans 15 pays partenaires

www.perenco.com

Contact Presse: Celicourt Communications, +44 (0)20 8434 2643 / perenco@celicourt.uk

UNICONGO

Michel Djombo prend la tête de l'Union

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire élective de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) tenue le 22 novembre à Pointe-Noire, Michel Djombo a été élu à la tête de cette union pour un mandat de trois ans. Peu avant l'élection, l'assemblée générale annuelle tenue en matinée a permis de faire le bilan de toutes les activités menées au cours de l'année.

Affectée par la crise sanitaire due à la pandémie de la covid-19, le contexte économique actuel marqué par la récession économique, les conflits sociopolitiques qui ébranlent le monde, notamment la guerre en Ukraine, Unicongo a tant bien que mal déroulé son agenda et organisé ses activités en lien avec son programme. C'est ce qui ressort du rapport moral fait par Alphonse Missengui, le président sortant, à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle.

« Unicongo a fait entendre sa voix, notamment lors des réunions initiées par la task force et la coordination nationale de lutte contre la covid-19. Des propositions ont également été faites dans le cadre des allègements fiscaux de la loi des finances rectificatives de 2020 et de la loi des finances 2021 (réduction du taux de l'impôt sur les sociétés -IS- Suppression du taux de 2 % de la taxe spéciale sur les sociétés -TSS), allègements douaniers ainsi que la sécurité sociale », a-t-il laissé entendre.

Alphonse Missengui a ajouté : « L'apport d'Unicongo a été aussi non négligeable au niveau des relations du travail par sa participation aux travaux de négociations liées aux revendications syndicales dans le secteur pétrolier et para pétrolier, initiés par les ministères des Hydrocarbures et du Travail qui ont ramené la sérénité dans ces deux secteurs. La participation d'Unicongo a été aussi remarquée dans le cadre du plan national de résilience, mis en place par le gouvernement pour parer à l'impact de la

guerre en Ukraine sur l'approvisionnement et les prix des produits alimentaires au Congo ».

En présentant le rapport d'activités du secrétariat, Jean-Jacques Samba, secrétaire général exécutif par intérim, a relevé les points qui ont constitué la charpente des activités de cette instance en 2022, à savoir l'élaboration du document de base intitulé « Livre blanc », dans la perspective de la mise en place d'un cadre de dialogue public/privé dynamique, la veille informationnelle et juridique, l'assistance juridique aux adhérents, l'accompagnement des fédérations, la représentation de l'Union, le suivi des projets de partenariat avec les organismes d'appui au développement. La lecture des rapports d'activités des différentes fédérations (Agriculture, élevage et pêche ; banques-assurances-micro-finances ; bâtiment et travaux publics ; commerce ; exploitation forestière ; hôtellerie / restauration ; industrie ; mines solides ; parapétroliers ; pétrole ; services et professions libérales ; télécom / NTIC ; transport / transit) et celle du rapport financier de l'exercice 2021 ont été suivies des prévisions budgétaires de 2023.

En conformité avec ses textes réglementaires, Unicongo, après trois ans de mandature, a renouvelé ses instances dirigeantes. Cela a été le cas, au cours de l'assemblée générale extraordinaire élective, avec en lice Alphonse Missengui, le président sortant, candidat à sa propre succession, avec comme co-listiers Katia Mou-



thault Tatu, vice-président, et Prosper Bizitou, trésorier. En face du président sortant, Michel Djombo, qui avait comme co-listiers François Gazania, vice-président, et Christophe Pujalte, trésorier.

A l'issue du vote qui a eu lieu en présence de l'huissier de justice, Michel Djombo a recueilli 138 voix contre 23 voix pour la liste Alphonse Missengui. « Notre projet se veut porteur d'une nouvelle dynamique, un projet qui repositionnera Unicongo comme force de propositions, force pro active et à l'écoute de ses membres. Il s'agit de bâtir sur des fondations très fortes qui ont été posées par mes prédécesseurs. Et nous allons nous inspirer de ce qui a été fait pour aller dans la même direction et service l'intérêt du secteur privé », a dit Michel Djombo, après l'élection.

« Notre équipe s'engage à replacer Uni-

congo comme interlocuteur de choix du gouvernement pour améliorer le climat des affaires et se positionner en tant que partenaires de la reprise économique. Les maîtres mots de notre stratégie seront : efficacité et pro activité. Nous nous devons d'arrêter cette attitude attentiste, attendant seulement que les décisions tombent pour émettre nos points de vue. Nous devons nous imposer en tant que partie prenante qui participe à l'évolution du cadre réglementaire. Pour cela, il faut trouver les moyens de relancer le dialogue public-privé, identifier les bons canaux, formels ou informels et aussi trouver les moyens de faire du lobbyng pour être de nouveau entendu », a-t-il promis.

Le nouveau bureau d'Unicongo prend ses fonctions le 15 janvier 2023.

SANTÉ

Le ministre Gilbert Mokoki plaide pour le renforcement des acquis du Ciespac

Le ministre de la Santé et de la Population du Congo a plaidé, le 24 novembre à Brazzaville, afin que les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) s'activent à développer le Centre Inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac).

Le plaidoyer du ministre Gilbert Mokoki a été fait à la faveur de la douzième édition des Journées scientifiques et éducatives du Ciespac consacrée au rôle de la pédagogie dans l'accélération de l'atteinte du troisième Objectif de développement durable (ODD), couplée à la remise des attestations et diplôme universitaire d'initiation à la pédagogie appliquée en sciences de la santé. L'institution inter-Etats d'enseignement en santé jouit actuellement d'un nouveau statut d'institution spécialisée de formations au niveau des Etats de Cémac. Le ministre congolais de la Santé s'est félicité des initiatives de formation pédagogique mises en place par la direction du Ciespac qui accueille actuellement les étudiants venants des pays de la Cémac ainsi que ceux de la République démocratique du Congo. « Je lance donc, ici, un vibrant appel afin que nos différents Etats renforcent leurs ap- puis dans l'accompagnement du Ciespac », a déclaré le ministre Gilbert Mokoki. Il a estimé que le renforcement des capacités des ressources humaines pour la mise en œuvre d'une pédagogie en sciences de la santé est une nécessité au regard du retard que les insti-

tutions universitaires prennent pour valoriser l'approche par compétence. Avec plus de vingt-trois étudiants en 2017, l'institution d'enseignement en compte actuellement plus de quatre-vingt-dix. En 2016, le Ciespac a instauré dans ses formations un diplôme de master en santé publique. Au regard des interpellations, le centre envisage en 2023 l'installation d'un parcours en ligne d'un master en gestion de district de santé et d'un autre en gestion hospitalière pour seize semaines de formation recommandés par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur. Notons que la douzième édition des Journées scientifiques et éducatives dénommées les Jedis du Ciespac s' est ouverte au grand public et aux professionnels de santé, en mettant l' expertise directement ou indirectement au profit des partenaires. L'ODD-3 est au centre des politiques conduites par les chefs d'Etat de la Cémac qui, d'ailleurs, sont tous engagés pour l'amélioration de la santé de leur population d'ici à 2030. « Nous traitons ici des questions importantes liées au développement de la compétitivité des ressources humaines de

la sous- région Cémac et d'ailleurs, dans le domaine de la santé publique. Les formations spécifiques de deux à trois semaines correspondent à ce que nous appelons certificats ou diplômes universitaires », a indiqué Pierre Mari Tebeu, directeur général du Ciespac. « Toute institution universitaire qui répond aux besoins réels des Etats et de la population est à même capable de mettre en place des diplômes universitaires. Ainsi donc, les attestations et diplômes universitaires mis en place par le Ciespac font suite à la mise en œuvre d'une résolution du Conseil d'administration du Ciespac », a-t-il ajouté. L'initiative de formation de l'institution inter-Etats permet de mettre à la disposition des Etats de la Cémac des cadres pouvant former les étudiants en santé. « Au nom de la République du Congo, je témoigne ici notre reconnaissance à la Cémac qui, en dépit des difficultés économiques et financières, n'a cessé d'appuyer le Ciespac (...) L'approche par comptence est la voie royale pour produire les professionnels dignes », a indiqué le ministre Gilbert Mokoki.

Fortuné Ibara

DIASPORA

Un Congolais crée un centre de santé pour tous à Guilha- rand-Granges

Face à la crise des urgences médicales occasionnant un malaise persistant, le Dr Stanislas Matu Linasi, médecin généraliste et urgentiste, met en place des structures d'accueil pour tous types de soins médicaux généraux en France, département de l'Ardèche, en région de France Rhône-Alpes.

Dr Matu Linasi StanislasLe Dr Stanislas Matu Linasi accueille dans son centre les enfants, y compris les bambins de moins de 2 ans, et les adultes pour tous types de soins médicaux généraux : consultation, contrôle annuel, vaccination, bilan de santé, soins d'urgence (sutures, plâtres,) et traumatologie. Ce Franco-Congolais assure également un suivi des patients dans le temps et les oriente vers des médecins spécialistes en cas de besoin.



Il justifie son initiative en appui des études officielles menées par rapport au constat établi en ce qui concerne la progression perpétuelle de millions de passages par an - 20 millions ces dernières années - aux services des urgences dans les hôpitaux. Il explique que cela engendre de graves problèmes d'engorgement. De ce fait, les difficultés rencontrées par ces services sont le symptôme d'une crise plus large du système de soins et de l'hôpital. « Cela entraîne in fine, l'aggravation du malaise hospitalier », s'inquiète-t-il. Originaire du Congo, il prévoit d'accueillir ses compatriotes qui sont évacués en France, ceux ayant recours aux urgences, présentant des pathologies très avancées ou ayant des difficultés à s'orienter dans le parcours de soins,

À propos du Dr Stanislas Matu Linasi
Diplôme d'Etat de docteur en médecine - Université de Marseille ; au préalable, il est sorti de la septième promotion de l'Insa / La première formant des chirurgiens au Congo Brazzaville.
Centre de soins
Adresse 130 allée Jules verne
07500 Guilha rand granges, France
Tel 00 334 75 83 72 95

ou du fait de l'absence de professionnels médicaux à proximité de leur résidence. Pour tous ces patients accueillis, le Franco-Congolais dit qu'assurer la prise en charge est vitale et se révèle souvent au-delà de l'urgence de soins. Cet établissement est situé à proximité d'un centre de radiologie conventionnelle et interventionnelle qui propose les examens d'imagerie médicale utiles étant donné le temps gagné pour apporter des soins appropriés.

Marie Alfred Ngoma

DROITS DES ENFANTS

Le Reiper sensibilise à la nécessité de mieux protéger les adolescents

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) a célébré, en différé les 25 et 26 novembre à Brazzaville, en partenaire d'Apprentis d'Auteuil, la Journée internationale des droits de l'enfant (Jide), commémorée le 20 novembre de chaque année.

Placée cette année sur le thème : « La protection des enfants contre la violence », la 33e édition de la Jide a donné lieu à une table-ronde et un festival. Organisée dans le cadre du projet : « To batela bana » : Promotion, respect et mise en œuvre des droits des enfants en République du Congo, financée par l'Union européenne, cette double activité a permis au Reiper de sensibiliser la population congolaise à la nécessité de mieux protéger les enfants qui sont souvent victimes de violences. « Notre pays a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant, il faut l'appliquer, nous travaillons aux côtés des pouvoirs publics à pouvoir mettre en œuvre les droits des enfants. Il ne faut pas que les enfants soient victimes des violences, qu'ils



Joseph Bikié Likibi sensibilisant les enfants vulnérables pendant le festival/Adiac puissent aller à l'école, qu'ils puissent être soignés et qu'ils vivent dans des familles, c'est pour cela que nous travaillons », a expliqué le coordonnateur national du Reiper, Joseph Bikié Likibi. Outre la Convention internationale des droits de l'enfant, la République du Congo a pris en 2010, une loi portant protection de l'enfant. En effet, loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 interdit, entre autres, l'emploi précoce,

les pires formes de travail et toutes autres activités domestiques mettant en péril la santé physique ou mentale de l'enfant. Selon le coordonnateur du Reiper, ces lois ne sont pas bien connues du grand public. D'où la nécessité d'en expliquer davantage d'autant plus qu'on ne peut pas appliquer quelque chose qu'on ne connaît pas. « Pendant la table-ronde, les acteurs se sont rendus compte qu'il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas les droits des enfants. Donc, c'est de notre devoir, aux côtés des pouvoirs publics, de renforcer les sensibilisations pour que dans les écoles, les quartiers, les départements, les Congolais connaissent les lois qui protègent les enfants et que les enfants eux-mêmes aussi aient connaissance de ces lois », a

poursuivi Joseph Bikié Likibi. Notons que le projet : « To batela bana » financé par l'Union européenne est porté par l'Apprentis d'Auteuil, une ONG française qui existe depuis plus de 150 ans avec laquelle Reiper travaille depuis une vingtaine d'années. D'une durée de trois ans, ce projet qui prendra fin en 2024, est actuellement mis en œuvre à Brazzaville, Pointe-Noire et Kingoué, dans le département de la Bouenza, dans l'idéal de s'étendre progressivement dans tous les départements. « Les enfants vulnérables, exclus, marginalisés, ce sont nos cibles. C'est pour eux que nous travaillons, que nous nous investissons, afin que leurs droits soient mis en œuvre et promus pour le bien-être des enfants », a conclu le coordonnateur du Reiper.

Parfait Wilfried Douniama

FORUM SUR L'ARCHITECTURE FRANCOPHONE

Le rendez-vous de Brazzaville a tenu ses promesses

Réunis du 26 et 27 novembre à Brazzaville, sur le thème « L'architecture pour le bien-être ; réparer la ville », les participants au Forum sur l'architecture francophone ont esquissé quelques pistes de solutions pour lutter contre l'extension et l'occupation anarchique des villes.

Organisé par l'Ordre des architectes du Congo (OAC) en partenariat avec la Fédération des architectes francophones d'Afrique (Fafa), l'Alliance des architectes francophone du monde et l'Union internationale des architectes, la rencontre couplée à l'assemblée générale de la Fafa a connu la participation de plusieurs délégations. Il s'agit, entre autres, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, du Gabon, du Mali, de la Tunisie, du Togo, du Maroc et de la Côte d'Ivoire.

Un forum animé par un panel de professionnels à travers la problématique générale « L'architecture pour le bien-être : réparer la ville ». Du président de la Fafa, Fodé Diop, à l'Algérienne Mohammed Abdelh Halim Faïdi en passant par les Congolais Jean Philippe Badinga et Antoine Bokolojoué et à la Tunisienne Leyla Ben Jeddou, tous ont convaincu l'assistance que les villes ont réellement besoin d'être réparées.

Le président de l'OAC a rappelé que Brazzaville qui a accueilli ce rendez-vous connaît une forte croissance démographique et un fort rajeunissement de sa population. En effet, du fait de l'arrivée massive des nouvelles générations, la capitale congolaise, tout comme d'autres villes de la sous-région, fait face à un double défi. Il s'agit notamment de maîtriser l'extension de l'espace urbain liée à la croissance démogra-



pique, et de répondre de manière cohérente et anticipée aux aspirations d'une jeunesse porteuse de dynamisme et de créativité. « La diversité culturelle est l'héritage commun de l'humanité en tant que forme incontestable d'identité et étant le facteur clé d'un développement responsable sur le plan architectural. C'est pour cela que le savoir et la profession des architectes sont impliqués dans le temps, l'espace, la technologie, la pédagogie et aujourd'hui, sur l'irréversibilité du changement climatique, l'intégration des sources d'énergie renou-

velables, itinéraires obligatoires dans la conception architecturale et urbaine, devant permettre tant soit peu de réparer nos villes », a rappelé Antoine Béli Bokolojoué.

Améliorer l'attractivité des villes congolaises

Il a, par ailleurs, invité les architectes à s'impliquer davantage en mettant à profit leur génie créateur, leur énergie et leur créativité dans la recherche des solutions aux problèmes que connaissent les villes. D'après lui, le thème du forum de Brazzaville est d'actualité, car réparer la ville, c'est aussi créer un lien

personnel entre l'humain et son territoire. « Une attache presque intime afin de lutter contre la destruction quasi systématique de la ville. Réparer la ville en changeant le regard sur un lieu plutôt qu'en le rasant. Puissent les travaux de notre forum ressusciter l'engouement collectif, en vue de rebâtir nos villes qui ne cherchent qu'à être reconstruites avec les exigences des temps actuels. L'architecture est notre religion, notre sacerdoce », a-t-il conclu. Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, de son côté,

a indiqué que le choix du thème du forum répondait non seulement au cadre général des Objectifs du développement durable, mais aussi à la politique générale d'urbanisme pour laquelle le président de la République du Congo s'y emploie. Le but étant d'améliorer l'attractivité des villes pays ainsi que le bien-être de la population. « A l'heure où le monde et principalement nos villes subissent les effets néfastes du changement climatique, d'un développement rapide et d'une occupation anarchique, ce rendez-vous des bâtisseurs, des acteurs de l'urbain revêt une importance particulière pour une réflexion sur l'avenir de nos villes et plus largement de notre environnement », a appelé le député maire de Brazzaville.

Consciente de l'importance des architectes, la République du Congo a décidé de confier la réflexion sur ses cités urbaines aux professionnels de la ville. Dieudonné Bantsimba a assuré les participants que le Congo confiera également l'implémentation des solutions aux mêmes professionnels. Il a, enfin, formulé le vœu que la Fafa continue d'appuyer les structures étatiques et non étatiques, ainsi que les collectivités locales dans la réflexion de haute qualité, afin de réparer les villes africaines en pleines difficultés.

Parfait Wilfried Douniama

VIH/SIDA

L'Unicef alerte les gouvernements du monde sur la stagnation des progrès liés à la lutte contre la maladie

Prélude à la commémoration, le 1er décembre, de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a publié, le week-end dernier, sa dernière enquête de cette année sur la maladie. L'expertise souligne que les progrès liés à la prévention et au traitement des enfants ainsi que des femmes enceintes ont stagné cette année.

Avertissant les Etats et les experts œuvrant dans le domaine de la santé sur le manque de nouvelles stratégies capables d'améliorer les techniques de prévention et de traitement, l'institution onusienne a insisté sur le fait que les progrès en matière de prévention et de traitement du VIH pour les enfants, adolescents et femmes enceintes ont pratiquement baissé au cours des trois dernières années. Et, de nombreux pays n'ont toujours pas atteint la couverture des services de santé.

« Cela vient s'ajouter à un écart existant et croissant dans le traitement entre les enfants et les adultes », a précisé l'Unicef, en spécifiant qu'environ 110 000 enfants et adolescents, dont l'âge varie entre 0 à 19 ans, sont morts de causes liées au sida en 2021. 310 000 autres personnes ont été nouvellement infectées, chiffrant le nombre total de jeunes vivant avec le VIH à environ deux mil-

lions. « Bien que les enfants aient longtemps pris du retard sur les adultes dans la riposte au sida, la stagnation observée au cours des trois dernières années est sans précédent, mettant trop de jeunes vies en danger de maladie et de mort », a déclaré l'une des responsables de l'Unicef, Anurita Bains. Pour elle, les enfants passent entre les mailles du filet, parce que le monde échoue collectivement à les trouver, à les tester et à leur faire suivre un traitement qui leur sauverait la vie. Et, chaque jour qui passe sans progrès, plus de 300 enfants et adolescents perdent leur combat contre le sida. Les enfants représentent 17% de tous les décès liés au sida. Selon l'organisation onusienne, bien qu'ils ne représentent que 7% de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH, les enfants et adolescents ont représenté 17% de

tous les décès liés au sida et 21% des nouvelles infections à VIH en 2021. « Mettre fin au sida chez les enfants et adolescents restera un rêve lointain. A moins que les moteurs des inégalités ne soient traités », ajoute l'Unicef. Donnant les statistiques de la maladie chez chaque catégorie d'âge, l'Unicef a précisé que les nouvelles infections à VIH chez les jeunes enfants de 0 à 14 ans ont chuté de 52% entre 2010 et 2021, tout comme les nouvelles infections chez les adolescents de 15 à 19 ans ont également chuté de 40%. De même, la couverture du traitement antirétroviral à vie chez les femmes enceintes vivant avec le VIH est passée de 46% à 81% en une seule décennie. « Alors que le nombre total d'enfants vivant avec le VIH est en baisse, l'écart de traitement entre les enfants et les adultes continue de croître. Dans les pays prioritaires pour le VIH de l'Unicef, la

couverture du traitement antirétroviral pour les enfants était de 56% en 2020 mais est tombée à 54% en 2021. Cette baisse est due à plusieurs facteurs, notamment la pandémie de Covid-19 et d'autres crises mondiales, qui ont accru la marginalisation et LA pauvreté », indique encore l'Unicef, déplorant que de manière alarmante, le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 4 ans vivant avec le VIH et non sous traitement antirétroviral a augmenté au cours des sept dernières années, atteignant ainsi 72% en 2021, soit le même niveau qu'en 2012. Beaucoup de pays ont connu des baisses de la couverture du traitement chez les femmes enceintes et allaitantes. « À l'exception de l'Afrique de l'Ouest et du centre, qui continue de subir le fardeau le plus élevé de la transmission mère-enfant, aucune des régions susmentionnées n'a retrouvé les niveaux

de couverture atteints en 2019. Ces perturbations mettent la vie des nouveau-nés en danger. En 2021, plus de 75 000 nouvelles infections infantiles se sont produites parce que les femmes enceintes n'ont pas été diagnostiquées et mises sous traitement », précise l'expertise de l'Unicef. Elle conclut qu'avec un engagement politique renouvelé pour atteindre les plus vulnérables, un partenariat stratégique et des ressources pour intensifier les programmes, l'on peut mettre fin au sida chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes. Notons que la Journée mondiale de lutte contre le sida est organisée le 1er décembre de chaque année, afin de sensibiliser à l'importance d'apporter un soutien aux personnes vivant avec le VIH/sida et de rendre hommage à celles qui ont perdu la vie à cause de cette pandémie.

Rock Ngassakys

GUERRE À L'EST

La Céncio confirme la tenue de la marche des chrétiens

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncio) vient de rappeler la tenue de la marche des Chrétiens, le 4 décembre, pour dénoncer le processus de balkanisation du pays et faire échec à cette visée. La manifestation pacifique est précédée, pendant une semaine, par des moments de jeûne et de prières pour la paix et la sauvegarde de l'intégrité du territoire congolais.

Dans une correspondance signée par le deuxième secrétaire adjoint de la Céncio, l'abbé Georges Kalenga, et adressée au cardinal archevêque de Kinshasa, à tous les archevêques et évêques membres de la Céncio et à l'administrateur apostolique et diocésain, il est rappelé la décision prise lors de l'assemblée plénière extraordinaire tenue du 7 au 9 novembre dernier, relative à la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (RDC). Selon la Céncio, il s'agit, comme exprimé dans la déclaration des évêques intitulée « *L'heure est grave. Notre pays est en danger* », d'inviter les chrétiens et personnes de bonne volonté à jeûner, à prier et à poser des gestes de solidarité envers les déplacés ainsi que de convier tout le monde à marcher pacifiquement, le 4 décembre prochain.

Suivre les indications de l'évêque diocésain

La correspondance indique qu'avant d'entamer la marche, la déclaration « *L'heure est grave. Notre pays est en danger* » sera lue. Il devrait aussi



La marche des chrétiens de décembre 2018/Adiac

en être ainsi, dans la mesure du possible, aux célébrations de la semaine en cours, qui va du 27 novembre au 4 décembre, afin d'éclairer les esprits sur le sens de la décision de l'épiscopat congolais et des gestes à poser.

Selon cet épiscopat, la semaine du 27 novembre au 4 décembre sera, dans les paroisses et les communautés ecclésiales, marquée par les moments de jeûne et prières

pour la paix et la sauvegarde de l'intégrité territoire de la RDC. La Céncio précise, par ailleurs, que la quête à la messe du 4 décembre et de la semaine en cours est destinée à la solidarité de l'Eglise-Famille de Dieu en RDC envers les déplacés des zones sinistrées par les violences et l'insécurité. « *Chaque diocèse est prié d'envoyer la somme ou communiquer le montant global au secrétariat général*

de la Céncio au plus tard le 15 décembre 2022 », souligne la correspondance de la Céncio.

Des slogans à scander pendant la marche

La commission épiscopale justice et paix a proposé certains slogans à scander et/ou inscrits sur les calicots et banderoles pour accompagner cette marche pacifique. Parmi ceux-ci, on peut noter « *Non à la balkanisation de*

la RDC» ; « *La souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays ne sont pas négociables* » ; « *La RDC n'est pas à vendre* » ; « *Oui à une paix durable sans condition et défendons notre patrie* ».

Dans son action, l'épiscopat congolais a également dénoncé l'hypocrisie et la complicité de la communauté internationale ainsi que des organisations régionales qui, pourtant, selon cette structure, pouvaient faire justice aux Congolais. Les évêques encouragent, enfin, l'Etat à assurer aux citoyens le bien-être social, la sécurité et au pays son intégrité territoriale. Ils ont ainsi préconisé l'effectivité de l'effort de guerre. « *A cet effet, il faudrait impérativement réduire le train de vie de nos institutions et de nos dirigeants pour renforcer nos moyens de défense, moderniser et équiper conséquemment notre armée et bien motiver nos forces de sécurité* », ont-ils fait savoir. Face à la crise, les évêques catholiques ont conseillé aux politiques de taire leurs divergences et de faire bloc contre l'ennemi commun du pays.

Lucien Dianzenza

RDC

La France salue l'accord sur le retrait du M23

La France s'est félicitée de l'accord de cessez-le-feu et de retrait du Mouvement du 23 mars (M23), établi entre les autorités congolaises et rwandaises.

Le Quai d'Orsay a salué la réunion du chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, et du chef de la diplomatie rwandaise, Vincent Biruta, représentant le président Paul Kagame, organisée à l'initiative du président angolais, João Lourenço, à Luanda, en présence du président burundais, Evariste Ndayishimiye, président en exercice de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), et de l'ancien président kényan et facilitateur de la CAE, Uhuru Kenyatta. La diplomatie française s'est félicitée de l'accord qui en est sorti, notamment une cessation des attaques du M23 depuis le 25 novembre à 18h00 et son retrait des zones occupées de la RDC, dans les deux jours suivants ce cessez-le-feu. L'accord prévoit également le déploiement de la force régionale de la CAE dans ces zones, ainsi que la cessation de tout soutien au M23 et aux autres groupes armés positionnés dans l'Est de la RDC. « *Ces étapes, en particulier le cessez-le-feu et le retrait, doivent permettre la reprise des consultations politiques avec les groupes*

armés. Les parties se sont engagées à mettre en œuvre la feuille de route de Luanda et les accords conclus dans le cadre du processus de Nairobi », rappelle le Quai d'Orsay. Le ministère des Affaires étrangères appelle l'ensemble des acteurs concernés, précisément le M23, à mettre l'accord en œuvre immédiatement, en vue d'une désescalade effective.

gionales «visant à favoriser une désescalade et un règlement de la crise actuelle, ainsi que notre attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et de chacun des pays de la région».

Le sommet de Luanda a décidé du «retrait du M23 des zones occupées et son repli vers ses positions initiales, sous le contrôle

les chefs d'Etat de la communauté des États d'Afrique de l'Est instruiront la Force régionale à faire usage de la force pour le pousser à se soumettre», poursuit le communiqué. Le désarmement et cantonnement en territoire congolais se feront «sous le contrôle des FARDC (armée congolaise), de la Force régionale et du mécanisme ad hoc de vérification, avec la col-

la coopération » dans les soixante jours. Dans le préambule du communiqué final, les chefs d'Etat ont exprimé leur préoccupation face à « *l'acquisition par le M23 d'armes de plus en plus sophistiquées et d'autres moyens* », pour mener des attaques. Le Mouvement du 23 mars est une ancienne rébellion de Congolais tutsi soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, qui avait été défait en 2013 par l'armée congolaise appuyée par les Casques bleus de l'ONU. Mais il a repris les armes fin 2021, accusant Kinshasa de ne pas avoir respecté ses engagements. Plus d'un millier de combattants M23 s'étaient retranchés au Rwanda et en Ouganda, d'où ils revendiquent le respect des Accords de Nairobi consacrant la réintégration dans la vie civile pour certains combattants et l'intégration dans l'armée pour d'autres. Le M23 a pris le contrôle de plusieurs localités des territoires de Ritshuru et Nyiragongo dans la province du Nord-Kivu. Près de 300 000 personnes ont été déplacées à la suite des combats, selon les Nations unies.

Noël Ndong

« Nous réitérons notre appel aux groupes armés à cesser les combats et à s'engager dans le processus de désarmement », peut-on lire dans le communiqué. Il réitère également son soutien aux initiatives diplomatiques régionales «visant à favoriser une désescalade et un règlement de la crise actuelle, ainsi que notre attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et de chacun des pays de la région».

« Nous réitérons notre appel aux groupes armés à cesser les combats et à s'engager dans le processus de désarmement », peut-on lire dans le communiqué. Il réitère également son soutien aux initiatives diplomatiques ré-

de la Force régionale et du mécanisme ad hoc de vérification, en collaboration avec la Monusco dans deux jours», souligne le texte final. «Si le M23 refuse de se désengager et libérer tous les territoires qu'il occupe actuellement,

laboration de la Monusco» dans les cinq jours.

Le compromis de Luanda prévoit la reprise du « dialogue bilatéral » entre la RDC et le Rwanda en vue de la « normalisation des relations diplomatiques et de la reprise de

UNÉAC

Les acteurs culturels se penchent sur les attentes du gouvernement

Les acteurs culturels congolais se sont réunis, le 26 novembre au Palais des congrès, à Brazzaville, pour exploiter les attentes de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, pour l'avenir de ce secteur dans le pays.

Deux points ont été examinés lors de la rencontre des acteurs culturels : traduire les instructions et les orientations de la ministre concernant l'avenir culturel du pays et les préparatifs du congrès de l'Union nationale des écrivains et artistes DU Congo (Unéac). « *Nous sommes donc interpellés; que chaque groupe (littérature, peinture, sculpture, cinéma, théâtre, danse, musique, photographie, ...) dans son domaine puisse produire une réflexion fécondant l'industrie culturelle. Nous devons mener une réflexion approfondie, faire des propositions pratiques sur les actions à réaliser* », a signifié Henri Djombo, président de l'Unéac. Ces hommes et femmes de la culture ont émis la volonté de travailler afin d'apporter quelque chose de nouveau pour la réussite de l'industrie culturelle. Pour l'organisation du congrès



de l'Unéac, le président Henri Djombo a fait savoir qu'il est très important de l'organiser pour adopter les réformes importantes concernant l'avenir de la culture. « *Nous devons apporter des réformes en profondeur pour rendre plus dynamique l'union, par exemple donner plus d'auto-*

nomie aux fédérations, donc aux différents domaines culturels pour qu'ils s'organisent, qu'ils deviennent plus efficaces et que tous en même temps puissent s'épanouir. Nous avons besoin des responsables à la hauteur de cette espérance, il faut aller donc vers quelque chose

Henri Djombo présidant la rencontre. La plupart des membres du bureau exécutif ont vieilli et la jeunesse est en train de monter en force, il faut associer tout le monde à l'action culturelle. », a-t-il expliqué. Un comité d'organisation du congrès fondateur de l'Unéac a été mis en place ainsi que les représentants de chaque

secteur culturel. Il a pour président Henri Djombo et pour vice-président, chargé de l'organisation, Kadima Nzuji. L'assistant du président chargé des missions est Alphonse Mafoua pendant que le rapporteur est Juvénal Obili. Le secrétaire chargé de la communication est Rozin Loemba et celui des finances André Matseka, pendant que le secrétaire chargé de l'administration est Jessi Loemba. Ce comité aura pour missions d'élaborer le calendrier des assemblées générales, fixer le programme et la date du congrès, rechercher les ressources financières, organiser et diriger les travaux...

Précisons que cette rencontre fait suite à l'audience que la ministre Lydie Pongault a accordée, le 9 novembre dernier, à la délégation de l'Unéac conduite par son président, Henri Djombo.

Rosalie Bindika

VIENT DE PARAÎTRE

“Être milliardaire en Afrique aujourd’hui” de Michel Lobé Ewané

L'ancien rédacteur en chef de Forbes, Michel Lobé Ewané, livre un essai intitulé “Être milliardaire en Afrique aujourd’hui” paru aux éditions Présence Africaine.

Pour ses recherches, l'auteur remonte depuis l'histoire de la richesse en Afrique, tout aussi vieille que celle de l'humanité. Une histoire qui a été écrite notamment par le roi Mansa Moussa qui régna au début du XIV^e siècle sur l'empire du Mali. Celui-ci est considéré comme l'homme le plus riche de tous les temps. Son règne souligne combien la richesse et la fortune sont des réalités qui ont une signification, une symbolique et une histoire en Afrique.

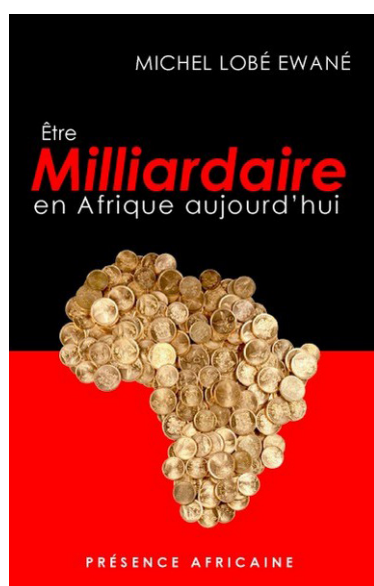
Or, il constate aujourd'hui, alors que de plus en plus d'hommes et de femmes d'affaires africains, riches, refaçonnent, transforment et bâtissent le continent africain en créant des emplois, combien leur image et leur légitimité sont souvent sujettes à caution.

De ce fait, dans le livre «Être milliardaire en Afrique aujourd'hui», Michel Lobé Ewané a choisi de leur rendre justice, à travers des témoignages et des enquêtes menées auprès de ces personnalités du monde des finances, des mines, des télécommunications et de l'industrie.

Une newsletter accompagnera et permettra au lecteur de s'engager dans une aventure culturelle unique.

Le journaliste Michel Lobé Ewané a eu une longue expérience acquise notamment à la BBC à Londres, où il a travaillé pendant une dizaine d'années, à TV5 Monde à Paris et à Mutations, quotidien camerounais dont il a été le directeur général. Aujourd'hui managing director pour l'Afrique du financier américain, Joseph Sassoon group, il exerce aussi les fonctions de conseiller du Cheikh Ahmed Bin Faisal Al Qassimi de Dubaï.

Marie Alfred Ngoma



MONDIAL 2022

Pour les travailleurs migrants, des fans zone «à moindre coût»

Vêtu d'un maillot argentin payé moins de trois euros, Shafeeq Saqafi s'installe parmi 15.000 autres travailleurs migrants du Qatar dans un stade d'un quartier reculé de la capitale Doha pour regarder sur écran l'équipe de Lionel Messi jouer son deuxième match du Mondial 2022 samedi.

Voisin d'un centre commercial et de salles de cinéma dans un complexe de divertissement destiné aux migrants d'Asie du Sud baptisé «Asian Town», ce terrain accueille habituellement des matches de cricket.

Le temps de la Coupe du monde de football, il attire un nombre inédit de travailleurs parmi les plus pauvres de l'émirat, vivant dans des dortoirs à proximité, loin des fastes du centre de Doha.

Cette fan zone, où une DJ divertit la foule majoritairement masculine avec des chansons pop hindi et des vidéos de Bollywood, est ce qui les rapprochera le plus du Mondial, à défaut d'avoir obtenu un des quelques milliers de billets de match vendus pour 40 riyals qataris (10 euros).

Venus assister à la victoire 2-0 de Messi et des siens contre le Mexique, Saqafi et ses amis supporters de l'Argentine n'apprécient guère que des médias européens les soupçonnent d'être de «faux fans» payés par le Qatar.

Ils admettent, par contre, avoir acheté des maillots contrefaits, faute de pouvoir dépenser 90

euros pour les originaux. «*Je ne pouvais pas me permettre de faire imprimer un nom dans le dos mais ce maillot était quelque chose que je voulais vraiment*», explique l'homme de 32 ans, qui gagne un peu plus de 400 euros par mois dans l'hôtellerie et en envoie plus de la moitié à sa famille au Bangla-

«Il n'y a aucune pression pour acheter quoi que ce soit, donc j'en suis reconnaissant»

desh. «*C'est très dur au Qatar; le travail est dur. Mais mon salaire s'est amélioré et je ne rentrerai pas chez moi*», raconte Yaseen Gul, employé depuis dix ans par une entreprise d'électricité et venu au stade «pour s'amuser à moindre coût».

Ici, une tasse de thé coûte moins

d'un euro. C'est encore trop pour certains mais «*il n'y a aucune pression pour acheter quoi que ce soit, donc j'en suis reconnaissant*», commente Shaqeel Mahmoud.

Contraint de quitter les lieux avant le coup de sifflet final pour aller travailler, ce Bangladais n'avait pas les moyens d'acheter des billets de match.

Saqafi, Gul et Mahmoud sont quelques-uns des 2,5 millions de travailleurs étrangers sur lesquels repose le miracle économique qatari, pompant le pétrole et le gaz, construisant les stades et infrastructures de la Coupe du monde et faisant tourner les dizaines d'hôtels qui ont ouvert ces cinq dernières années.

Des ONG affirment que ces travailleurs sont massivement maltraités. En réponse, le Qatar souligne avoir instauré un salaire minimum d'environ 265 euros, amélioré les normes de sécurité, réduit les heures de travail pendant les très fortes chaleurs estivales et mis en place un système de compensation des salaires non versés.

AFP

MONDIAL 2022

Le Ghana donne rendez-vous à l’Uruguay pour une place en huitièmes

Dans un match à rebondissements, où les attaques ont pris le dessus sur les défenses, le Ghana d’André Ayew a fini par s’imposer contre la Corée du Sud (3-2) lundi à Doha, et peut rêver des huitièmes du Mondial 2022.

Les «Black Stars» parviendront-ils à rééditer les exploits des Coupes du monde 2006 et 2010 ? En Allemagne, ils avaient atteint les huitièmes, éliminés par le Brésil de Ronaldo. En Afrique du Sud, ils avaient été sortis en quarts de finale aux tirs au but, lors d’un match mémorable contre l’Uruguay.

Au Qatar pour leur quatrième participation à la Coupe du monde, les joueurs d’Otto Addo se sont au moins donné les moyens de s’offrir une sorte de 16e de finale contre l’Uruguay dans quatre jours.

L’occasion sera belle vendredi au stade Al-Janoub de Doha, de venger la main de Luis Suarez au Mondial-2010, à la fin d’une prolongation de légende, et le penalty raté de Gyan Asamoah, qui aurait pu faire du Ghana la première sélection africaine en demies d’un Mondial.

Le capitaine André Ayew est le seul des 26 joueurs ghanéens

présents au Qatar en 2022 qui était déjà là il y a douze ans et demi.

«Ce sera une approche différente contre une équipe difficile. On devra être au mieux pour espérer les battre, mais j’ai confiance. Cet incident remonte à longtemps, et on ne doit pas forcément y penser en termes de revanche», a expliqué le sélectionneur Otto Addo en conférence de presse.

Mohammed Kudus brille Lundi à l’Education City Stadium de Doha climatisé, les Ghanéens ont soufflé le chaud et le froid pendant 90 minutes. Dominés par des Coréens bien en place pendant vingt minutes, ils ont ouvert le score par Mohammed Salisu (24e), un peu contre le cours du jeu, sur un coup franc mal négocié par Kim Min-jae.

Ils pensaient probablement avoir fait le plus dur grâce à Mohammed Kudus (34e), idéalement servi par André Ayew dix minutes plus tard.



Dylan Collins./AFP

Mais les Guerriers Taeguk, par leur avant-centre Cho Gue-sung, ont sonné la révolte sud-coréenne au début de la seconde période, trois fois de la tête. La première a été re-

poussée par le gardien ghanéen Lawrence Ati Zigi, mais les deux autres ont trouvé les filets (58e et 61e).

A deux partout, les Ghanéens ont trouvé les ressources né-

cessaires pour aller chercher la victoire par Kudus (68e), désigné meilleur joueur de la rencontre.

«Ce qui est le plus important c’est de l’avoir emporté. L’énergie est bonne dans l’équipe. Tout le pays est fier de ce que l’on fait», a commenté sobrement Kudus, premier Ghanéen à inscrire un doublé en Coupe du monde.

Après les onze minutes de temps additionnel et les vagues successives sud-coréennes, les Black Stars ont pu lever les bras au ciel, et se sont alors regroupés en cercle après la rencontre pour célébrer la victoire.

Pour la Corée du Sud, cette défaite est quasiment synonyme d’élimination, alors que les joueurs de Paulo Bento, exclu après le coup de sifflet final, devront réaliser un exploit contre le Portugal de Cristiano Ronaldo pour espérer voir la phase à élimination directe.

AFP

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Léopards de Dolisie célèbrent les dix ans de leur sacre

Le Congo a célébré, le 28 novembre, les 64 ans de la proclamation de la République. Cette date est aussi symbolique pour l’Athletic club Léopards de Dolisie, dont les joueurs et dirigeants ont été décorés, il y a une décennie, par le président de la République, trois jours après avoir remporté le 25 novembre 2012 à domicile la 9e Coupe africaine de la Confédération.

A l’heure de faire le bilan du football après 64 ans d’existence de la République du Congo, l’on ne retiendra pas que les victoires des Diables rouges à la Coupe d’Afrique des nations (CAN) de Yaoundé, en 1972, et à la CAN des moins de 20 ans remportée à Brazzaville, en 2007. Il faudrait compter parmi les clubs ayant écrit les plus belles pages de l’histoire du football congolais l’Athlétic club Léopards de Dolisie.

Les Fauves du Niari, à l’époque dirigés par Rémy Ayayos Ikounga, avaient imité l’exploit réalisé par le Club athlétique renaissance aiglons, vainqueur de la Coupe d’Afrique des clubs champions en 1974, en remportant pour leur troisième participation la Coupe de la Confédération africaine de football, dont le dixième anniversaire a été célébré vendredi dernier.

Dix ans après, les souvenirs restent impérissables. Le courage d’un club et la vision d’un président général qui avait le cœur dans le football étaient la recette. Son amour pour la discipline l’a poussé à l’optimisme, bâtissant son équipe à la taille de son ambition. Les joueurs se connaissaient par cœur car



Le 25 novembre 2012, les Léopards de Dolisie se hissaient sur le toit de l’Afrique/Adiac

l’ossature de l’équipe était restée la même pendant des saisons malgré les deux échecs à l’étape des seizièmes de finale en 2010 et 2011. « J’ai compris l’Afrique », au sortir de l’élimination à Garoua, au Cameroun, était le mot clé pour transcender tout son groupe.

La vision d’aller le plus loin possible était devenue une réalité quand l’AC Léopards de Dolisie s’engageait pour la troisième fois à la Coupe de la CAF (C2). Les Fauves du Niari battaient à Dolisie AS Tempête Mocaf (2-0), puis arrachaient un nul de

(2-2) à Bangui. En seizièmes de finale, l’AC Léopards était dominé à domicile (1-2) par le Club sportif Sfaxien de la Tunisie. Après cette défaite, Rémy Ayayos assurait: « Je vais me qualifier à Sfax ». Les Léopards de Dolisie sortaient véritablement leurs griffes deux semaines après en réalisant un exploit grandeur nature à Sfax (2-0). Et c’était le déclic. L’appétit venant en mangeant, les Léopards enchaînaient des performances en éliminant Heartland (2-3 au Nigeria puis 2-1 à Dolisie) en huitièmes de

finale avant de se qualifier au tour de cadrage. Ils sortaient le tenant du titre Mas de Fès (0-1 à Fes puis 2-0 à Dolisie), devenant le seul club engagé à la C2 à disputer la phase de poules aux côtés de sept autres éliminés de la Ligue des champions. Le club de Dolisie débutait ce mini tournoi par trois matches nuls d’un but partout respectivement face au WAC, Djoliba AC et Stade Malien. Lors de la quatrième journée, Il s’imposait enfin devant le Stade malien (1-0), avant de s’incliner au Maroc (1-3). Pendant la der-

nière journée, les Léopards dominaient le Djoliba AC (3-0), se qualifiant ainsi pour les demi-finales. Pour ce nouveau défi, les Fauves du Niari éliminaient El Merreikh du Soudan. Ils s’imposaient à Dolisie (2-1) puis arrachaient un nul héroïque de (0-0) à Omdurman. Le 25 novembre, au terme d’une finale aller et retour, les Léopards gagnaient la neuvième édition, s’imposant devant le Djoliba AC (2-1) après le nul (2-2) à Bamako. Ils gagnaient ainsi le ticket de disputer la Super coupe d’Afrique, en Égypte, mais courbaient l’échine (1-2) face au vainqueur de la Ligue des champions, Al Ahly.

Par sa régularité dans la phase de poules, le Congo parvenait à aligner quatre clubs en compétitions africaines. Après ce sacre, les Léopards ont atteint la phase de groupes de la Ligue africaine des champions en 2013, disputant les demi-finales de la Coupe de la Confédération en 2014. Ils ont échoué à la porte du dernier carré la saison d’après. Quand le club a amorcé son déclin en 2016, le football congolais est revenu à la case départ.

James Golden Eloué



Relance Avis d'appel d'offres 23_RFGS_232224

Objet
Sélection d'une société ou cabinet chargé du Recrutement et la mise à disposition de personnel pour CRS

Date de l'appel d'offres
8 novembre 2022

Nouvelle Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt
07 décembre 2022 à 12 heures

Numéro de référence
23_RFGS_232224

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (« CRS »), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo Quartier Air Afrique Brazzaville », invite les cabinets/agences et sociétés de la place intéressées par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres en vue de nouer un partenariat pour le recrutement et la mise à disposition de personnel pour CRS durant l'exercice 2023 qui commence le 1er Octobre 2022 et échoit le 30 septembre 2023. Les offres doivent contenir :

- 1-Les Documents administratifs
- 2-Une Offre Technique
- 3-Une offre Financière

L'offre technique devra contenir les éléments ci-dessous :

- La liste des expériences dans le recrutement et la mise à disposition du personnel, appuyée par des preuves (contrats, certificats de bonne exécution, etc.). Les candidats devront disposer d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'exécution des prestations similaires.
- La liste du personnel proposé par le soumissionnaire avec leurs CVs respectifs ;
- Le processus de publication des avis de recrutement (site d'emploi, ACPE, affichage, réseaux sociaux),
- La description du processus transparent et rigoureux d'analyse des candidatures reçus et jusqu'à la sélection et soumission à CRS pour validation,
- La proposition de couverture d'assurance maladie offerte au personnel recruté,
- Description des démarches pour l'obtention de cartes de CNSS pour le personnel,
- Une preuve de sante financière, notamment un relevé de compte bancaire qui permettra de remettre un chèque de garantie à CRS en cas de mise à disposition de personnel.

Les détails sur la composition des offres sont fournis dans le dossier d'appel d'offre.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 07 novembre 2022 à 12h00.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE



NÉCROLOGIE

Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Bitemo : Yvette, Célestin, Julie et poncia Mouenie Ngatsa informent parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite-fille Vanicia du Coeur Bitemo, survenu le 20 novembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au n°57 de la rue Djambala, à Moundali. Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

Givenchy Ompala, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Banzouzi : Nathalie, Vincent, Alphonsine, Tatiana et Didas informent parents, amis et connaissances le décès de leur père, grand-frère, oncle Yves Banzouzi, survenu le 15 novembre 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue des Beaux parents dans la rue Mfoa. La date de l'inhumation est fixée au vendredi 2 décembre 2023 à Brazzaville.





Les familles Malozi Edouard et Kouassa, Mme Loubondo Marie Angelle et les enfants Yamba Lorelle, Charlène, Grace, Elsia informent parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle, neveu et petit-fils Victor Ray Yamba, survenu le 18 novembre à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au quartier Mbota Rock vers le marché. Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

Sandra Ignamout, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille informent les parents, amis et connaissances le décès de leur soeur et mère Laurence Ignamout Mathou, survenu le 21 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°37 de la rue Lékoumou, arrêta la ferme à Mikalou. Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.



L'Institut scolaire « Les Bûcheurs » et son personnel, informent parents, amis et connaissances le décès de leur surveillant général, Yves Medoum, survenu le 20 novembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au n°9 de la rue Maraîcher à Mpila. Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La sensibilisation lancée

Une conférence-débat a été organisée le 25 novembre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire par la plateforme des associations et organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre les violences ayant pour base le genre (VBG).

L'activité a réuni les associations et ONG concernées par la question, les représentants des pouvoirs publics, notamment ceux de la justice, et le public. Elle a lancé la série d'activités dites «Les seize jours d'activisme» qui verront les membres de la plateforme ainsi que les juristes sillonner les six arrondissements de Pointe-Noire pour sensibiliser les femmes à dénoncer et dire non aux violences de toutes sortes dont elles sont régulièrement l'objet. *“Ce message sera porté dans les églises, les écoles, les centres de santé, dans les marchés... Des cellules d'écoute et d'éveil y seront également installées lors de ces descentes”*, a dit Bernadette Bephangayahou, présidente de l'association Solidarité, disponibilité des œuvres sociales-aide et entraide'Sodios), une des responsables de la plateforme. Elle a ajouté que cette initiative bénéficie du soutien de la mairie de Pointe-Noire et de plusieurs autres partenaires. Animée sur le thème «Oranger notre entourage», la conférence-débat a porté sur les sujets tels les actions pour la prévention et la sensibilisa-



Photo de famille /Adiac

tion, par Bernadette Bephangayahou, présidente de l'association Sodios; les réponses aux violences ayant pour base le genre (exploitation, abus sexuel, harcèlement sexuel, rites dégradants du veuvage, violence contre les enfants, le mariage forcé), par Laure Liningui Mavoungou, juge de siège; l'incivisme des jeunes, par Makosso Fouty, juriste; l'autonomisation de la femme, par Ingrid Mavoungou, présidente de

Fons ignis. Après avoir énuméré les différentes formes de violences subies par les enfants et les femmes, Laure Liningui a dit qu'il existe des violences passives (violences qui atteignent le moral, verbales, le harcèlement sexuel) et les violences actives telles le viol, la prostitution, les pratiques de pédophilie, etc... Selon elle, seule la dénonciation de ces violences

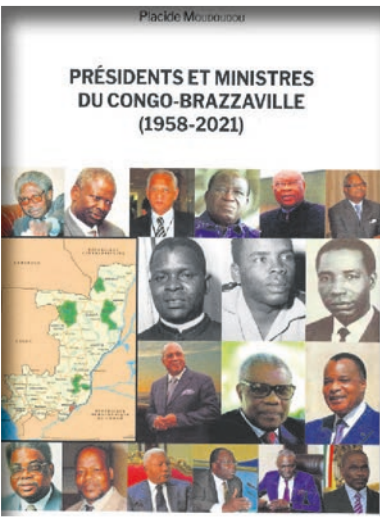
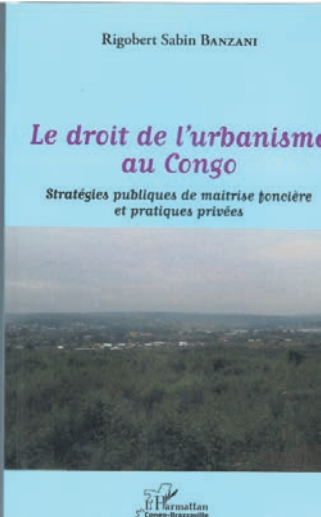
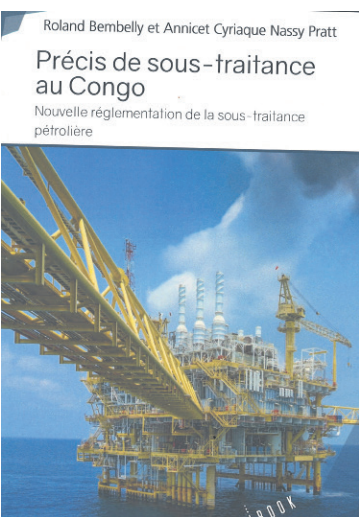
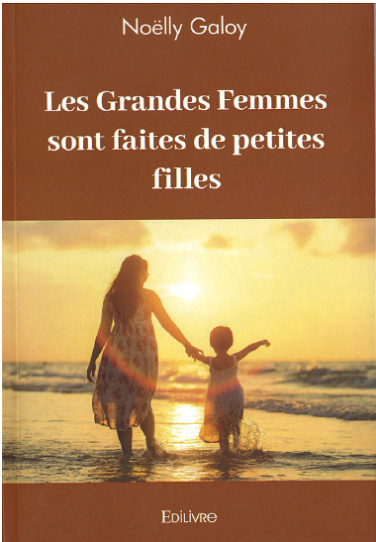
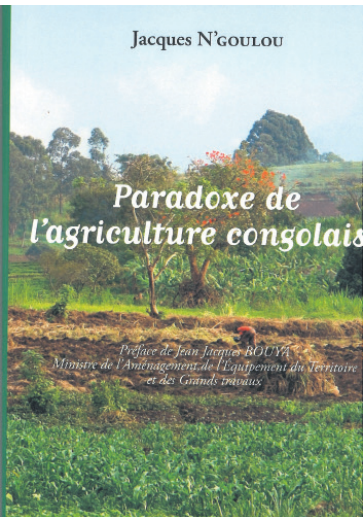
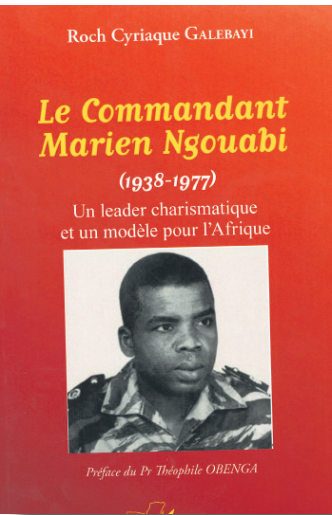
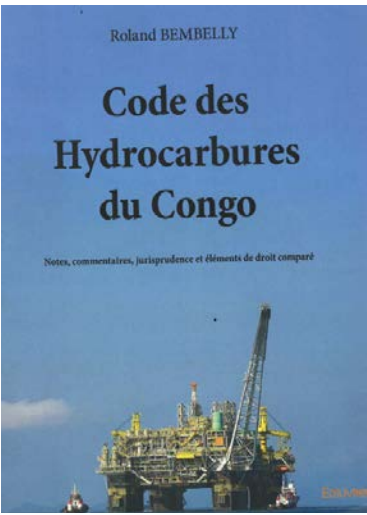
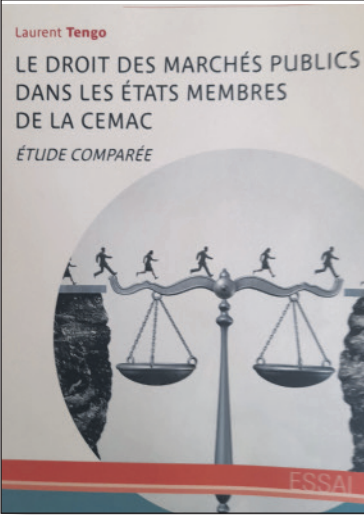
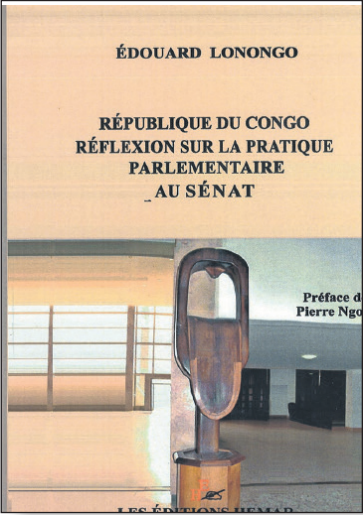
auprès des autorités compétentes et à la justice permettront de mettre fin à ces comportements répréhensibles. Les textes réglementaires, le cadre juridique et législatif prévoient les différentes sanctions à leurs auteurs, a-t-elle renchéri. Le code de la famille congolaise, le code de procédure pénale, la loi Portella, la loi no 4- 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo ou loi

Potignon, la loi n° 19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo ou loi Mouebara, la Constitution congolaise de 2015... ont été cités en exemple. L'incivisme des jeunes qui se traduit par des comportements déviant dans la société nécessite une action concertée entre les différents acteurs en charge de la protection des enfants dans la cellule familiale, à l'école, dans les églises... Au terme des échanges, la constance s'est dégagée sur le renforcement des moyens de lutte contre cette violence aveugle venant des enfants par l'instauration de la morale et l'éducation civique comme naguère à l'école. Afin d'amener les femmes à l'autonomisation, les formations aux métiers, l'accompagnement vers les activités génératrices de revenus, à l'instar de l'emploi-solidarité, doivent être initiées en leur faveur. Ces actions ont d'effet si les femmes mutualisent leurs efforts pour des plaidoyers et de lobbyngs. Les sessions de sensibilisation commencent le 29 novembre, au siège de l'arrondissement n° 1, Lumumba.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE



COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'Arpce veut une présence plus active dans la Sangha

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), bras technique de l'Etat avec une mission transversale, va accroître sa présence dans le département de la Sangha, reconnu comme un axe majeur de l'économie congolaise, au travers d'une régulation plus agissante et un siège aux standards requis bientôt en construction.

L'annonce a été faite à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, par le directeur général de l'Arpce, Louis Marc Sakala, à l'issue d'un entretien avec le préfet de ce département, Gilbert Mouanda-Mouanda, le 24 novembre dernier.

« Les télécommunications n'ayant plus de barrière, les entreprises forestières et celles du secteur des transports installées ici, dans ce département, utilisent des réseaux que nous contrôlons. Ouessou est, par ailleurs, un pôle stratégique de notre économie. L'activité va s'intensifier et nous devons y avoir une présence plus accentuée. C'est ici également que va être connecté le câble fibre optique qui va nous relier avec la Centrafrique et au Cameroun », a déclaré Louis Marc Sakala, qui a séjourné à Ouessou après Oyo et Makoua, dans le cadre d'une mission d'inspection des salles multimédias implémentées par le Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques, dont l'Arpce assure la gestion.



Louis-Marc Sakala et Gilbert Mouanda-Mouanda/Adiac

Pour conforter la place de l'Etat dans ce département promu à une forte activité économique, l'Arpce va ériger, dès l'année prochaine, une nouvelle agence à Ouessou aux normes requises. Louis Marc Sakala et sa délégation sont descendus sur place pour mieux s'assurer du terrain déjà acquis où va être construite la nouvelle antenne départementale. L'objectif est de permettre aux équipes de travailler dans des conditions

exigées par un tel sacerdoce et de déployer convenablement l'autorité de l'Etat dans le secteur de la régulation des communications électroniques et des postes. « Si la Banque centrale a un siège ici, c'est à cause de l'activité importante de l'économie dans ce département. Et nous devons, avec la migration aujourd'hui de la finance vers la technologie, nous doter, à Ouessou, d'une représentation forte », a souligné le directeur

général de l'Arpce. « Il est important pour le régulateur de bâtir, comme nous l'avions fait l'année dernière à Pointe Noire, un bâtiment qui représente la force, l'efficacité et la présence de l'Etat dans le domaine des postes et télécoms », a précisé Louis Marc Sakala. La construction de cette nouvelle agence est un motif de satisfaction pour le chef d'antenne de Ouessou, Benny Touazock, dont la juridiction

s'étale bien au-delà de la Sangha, et prend en compte la Cuvette-Ouest, la Cuvette et la Likouala. Créée en 2010, l'antenne de Ouessou va devoir avoir une activité intense, au-delà du contrôle des sociétés utilisatrices des stations VSAT, notamment celles qui opèrent dans les activités forestières, et du travail normatif de veiller à la très bonne qualité du service des sociétés de téléphonie mobile. Devant l'émergence de nouveaux services de communications électroniques adossés au dynamisme économique de ce département, il paraît nécessaire pour l'Arpce d'anticiper sur l'avenir. « Le département de la Sangha est reconnu comme stratégique. Des projets majeurs y passent tout autour. La Banque centrale y est déjà implantée, nous aurons dans quelques mois ou l'an prochain la continuité de la route sous-régionale entre Brazzaville-Bangui-N'Djamena en passant par Ouessou », a justifié Benny Touazock, pour qui Ouessou est la ville du futur. **Quentin Loubou**

COUPE DE LA RÉPUBLIQUE DE JUDO

Les Diables rouges du Congo dominant la compétition

Au terme des différents combats de la deuxième édition de la Coupe de la République, le 28 novembre à Brazzaville, le Congo s'est aisément hissé à la première place devant la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola, à travers la ligue provinciale de Cabinda.



Le directeur des activités sportives posant avec l'équipe du CongoAdiac

Le judo congolais marque son retour avec force sur le plan sous-régional. Lors de leur première confrontation avec des athlètes d'autres pays, plus de dix ans après, les Diables rouges ont donné le meilleur d'eux-mêmes et récolté des fruits, puisqu'ils ont dominé les combats en individuels, puis en équipes. Les Congolais ont, en effet, rem-

porté vingt-sept médailles dont douze en or, sept en argent et huit en bronze. La RDC s'est placée à la deuxième place avec trois médailles (une en or et deux en bronze). L'Angola, pour sa part, a eu trois médailles en argent et trois en bronze. Les judokas congolais comme Songo Awassi ou Foungué Loïck ont fait la loi chez les -60kg devant le Cabindais Joao Doua.

Du côté des -66kg, Saint Itoua ou Gloire Ayimba du Congo ont brisé les rêves des leurs adversaires, dont Enock Mbata de la RDC. Chez les dames, notamment les -48 kg, par exemple, la Congolaise Grâce Lebel a dominé la Cabindaise Isabelle Vouvou. Selon le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Francis Ata Assiokarah, cette compétition regroupera désormais, chaque année, les athlètes de plusieurs pays à Brazzaville, afin de célébrer la Journée de la République du Congo sur le tatami. Au total, soixante-sept combats ont été livrés par quarante-neuf judokas et vingt judokates issus de trois pays de la sous-région. Le fair-play et l'engagement étaient bien visibles lors de ces combats qui se sont déroulés en présence non seulement du public, mais aussi des représentants du ministère des Sports et du Comité national olympique et sportif congolais. **Rude Ngoma**

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

BNG toujours invaincu

Au coude à coude avec Bana nouvelle génération (BNG), les Diables noirs ont perdu deux points précieux qui les éloignent provisoirement du podium.



BNG, leader du championnatAdiac

Le duel à distance de la sixième journée a tourné à l'avantage de BNG. Cette équipe s'est imposée sur un score étriqué d'un but à zéro devant le FC Nathalys. BNG a amélioré son compteur à 14 points, soit deux de plus que les Diables noirs, qui ont été tenus en échec (0-0) par le FC Kondzo. Les Diablotins (12 points) ont été devancés d'un point par l'AS Otohô. Les tenants du titre ont battu Patronage Sainte-Anne sur un score de 2-1 et Interclub a surpris l'AC Léopards à Dolisie (8 points) en le battant 2-1. Les deux équipes comptent chacune treize points. L'Etoile du Congo (10 points) revient à deux points des Diables noirs, après son succès 2-0 devant l'AS Cheminots. L'As Jeunesse unie de Kintélé compte le même nombre de points que l'Etoile du Congo, après sa victoire 2-0 face à la Jeunesse sportive de Talangai (8 points). En perte de vitesse depuis le début de la saison, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a, une fois de plus, retardé sa première victoire en concédant un nul de 2-2 contre V Club Mokanda. La série se prolonge pour le Cara (3 points en six matches) qui traverse une crise de résultats. Le club ponténégrin qui avait connu par contre sa première victoire lors de la précédente journée n'a pas pu enchaîner. **James Golden Eloué**